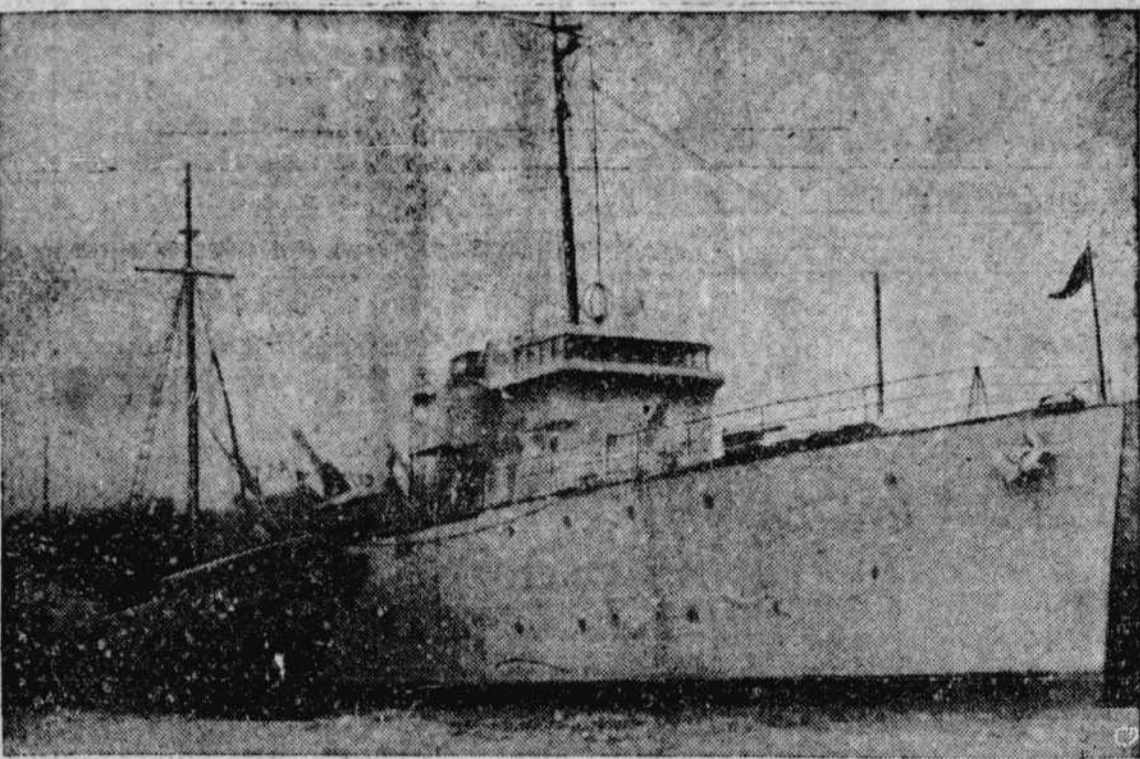

CHALUTIER AMERICAIN SAISI AU CANADA



On voit ici le chalutier américain "Araho" (à gauche) mouillé auprès d'un navire canadien de même type mais de plus fort tonnage, le "Cygnus", après avoir été ramené de force dans le port de Digby, Nouvelle-Ecosse. L'"Araho" est accusé d'avoir pêché en deçà de la limite de trois milles au large des côtes canadiennes; mais son commandant, le capitaine Reuben Doughty, de Portland, Maine, repousse énergiquement cette accusation. (Photo C.P.)

BLOCS-NOTES

(suite de la première page)

le lendemain de sa défaite, avait entrepris une tournée mondiale, pour ainsi dire, afin de mobiliser en faveur de l'abolition de la ligne de division, l'opinion de tous les Irlandais et descendants d'Irlandais de l'univers.

M. Costello, lors de son voyage en Amérique, a traité le même thème.

L'on annonce maintenant que, sous l'impulsion du gouvernement actuel qui, comme on l'a vu, est d'accord sur ce point avec ses adversaires même, un effort sera fait pour consolider les amis de l'Irlande à travers le monde.

Et l'on peut être assuré que l'un des premiers objectifs de cette manœuvre sera la disparition de la frontière irlandaise.

Avis de décès

AUBRY. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 janvier 1949, à l'âge de 54 ans, est décédé Roch Aubry, inspecteur des Ecoles Normales, époux de Belzora Dussault, demeurant à 81, Bourgoinville. Les funérailles auront lieu, le 3 février. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Lépine, No 42, Chemin Ste-Foy, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs, où le service sera célébré à 9 h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LACOMBE. — A Ahoué, le 30 janvier 1949, à l'âge de 77 ans, est décédé Joseph Lacombe, époux de feu Clotilde Bélisle, demeurant à l'Écluse, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 février. Le convoi funéraire partira de la demeure de son gendre, M. Eugène Thérien, No 10808, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Nicolas d'Ahoué, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LACHAPPELLE. Dame J.-P. — A Saint-Ours, le 30 janvier 1949, est décédée madame J.-P. Lachapelle, épouse de J.-P. Lachapelle, entrepreneur. Elle est exposée à la résidence de son fils Jacques, à l'Écluse, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 février. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Brien, rue Bell, Sherbrooke, à 8 h. 45, pour se rendre à la cathédrale Saint-Michel, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière Saint-Michel, lieu de sépulture.

O'BREADY. — A Sherbrooke, le 31 janvier 1949, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme O'Bready, née Bazin (Georgian). Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 février. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Brien, rue Bell, Sherbrooke, à 8 h. 45, pour se rendre à la cathédrale Saint-Michel, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière Saint-Michel, lieu de sépulture.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168, est, Ste-Catherine. Écoutez le jeudi livraisons partout directement de notre serre chaude.
C.H.P. 12 h. 25
PL. 1786-1787 12 h. 35
10% d'escompte aux communautés religieuses.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame, à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction de dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:
ÉDITION QUOTIDIENNE
Canada (sauf Montréal et la région) \$8.00
Montréal et banlieue 11.00
Etats-Unis et Empire britannique 10.00
Union postale 12.00
ÉDITION DU SAMEDI
Canada 3.00
Etats-Unis et Union postale 4.00
Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque postal. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque postal. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque postal.

Téléphone: BELAIR 3361

L'itinéraire de M. Saint-Laurent

Le premier ministre visitera la Métropole le 5 mars prochain

Le premier ministre du pays, M. Louis Saint-Laurent, visitera la métropole le 5 mars prochain. La nouvelle a été annoncée officiellement hier. Au cours d'une réception donnée en l'hôtel Windsor, par un comité de citoyens qui aura charge de l'itinéraire du premier ministre, on a annoncé en effet que le chef du parti libéral assistera à plusieurs cérémonies officielles au cours de cette première visite qu'il fera à Montréal, depuis qu'il a succédé à M. Mackenzie King.

M. Saint-Laurent sera accompagné de Mme Saint-Laurent. A leur arrivée ici, ils se rendront à l'Archevêché, présenteront leurs hommages à S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. Ils iront ensuite à l'hôtel de ville où ils signeront le livre d'or. M. Saint-Laurent rencontrera ensuite les membres de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, au Club de Réforme, pour ensuite visiter les Universités de Montréal et McGill.

Le midi, M. Saint-Laurent portera la parole au déjeuner qui sera offert par le Club Richelieu. Dans l'après-midi, il visitera l'hôpital militaire du Chemin de la Reine Marie.

Dans l'après-midi, Mme Saint-Laurent visitera l'hôpital de la Miséricorde, l'Institut des Sourds et muets, et l'hôpital Ste-Justine. Elle sera invitée ensuite à un déjeuner offert par le club libéral Sir Wilfrid Laurier au Club de Réforme. Dans l'après-midi, elle se rendra à l'hôpital St. Marys et au couvent Villa Maria. Elle sera l'invitée d'honneur aussi à un cocktail offert par le club libéral central de Montréal.

Dans la soirée, le premier ministre et Mme Saint-Laurent, seront les hôtes d'honneur à un grand banquet qui sera servi en l'hôtel Windsor.

Conférence sur les pêcheries

Pour les quatre provinces de l'est du Canada

Ottawa, 1er (C.P.) — Les problèmes des pêcheries de la côte est du Canada seront en discussion, cette semaine, à la conférence de trois jours qui débutera, à Halifax, quelque 300 représentants de l'industrie des quatre provinces de l'est.

M. Harold Connolly, ministre du commerce et de l'industrie en Nouvelle-Ecosse, sera l'hôte de la réunion, qui débute le 2 février. Cette conférence se tient chaque année sous les auspices des organisations de l'est du Canada affiliées au Conseil des pêcheries du Canada. Cela comprend le commerce de gros de Montréal et de Toronto.

La liste des sujets à discuter comprend les barrières commerciales, la disparition de certains marchés d'exportation à cause de la pénurie de dollars; l'expansion des services fédéraux d'inspection et de classement; la concurrence contre le contrôle du marché sous la sanction gouvernementale, et la politique de la commission de soutien des prix des pêcheries.

Le ministre des pêcheries, M. Mayhew, portera la parole devant les délégués, le 3 février prochain.

Faites ça... et vous vivrez!

Est-ce donc la faveur des hommes que le "Devoir" aujourd'hui? ou bien celle de Dieu? Est-ce aux hommes que la chance a plu? Si j'en étais encore à plaindre aux hommes, je ne serais pas le serviteur du Christ. (Gal. 1, 10).

Dans le chemin du salut, il ne faut pas craindre les "qu'en dira-t-on". Car suivre le Christ c'est s'attirer le mépris du monde qui ne connaît pas Dieu.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

Deuxième motion de non-confiance à la Chambre des Communes

Le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, défend son administration — La motion de M. Coldwell vient en sous-amendement à la motion de M. Drew — Discours de MM. Saint-Laurent, Coldwell et Low — Décès d'un député créditiste — La présentation du budget ne sera pas retardée

Ottawa, 1er (C.P.) — Une 2e motion de non-confiance a été présentée hier à la Chambre des Communes, au cours du débat en réponse à l'adresse du discours du trône.

Cette seconde motion a été présentée par M. J. Coldwell, leader national de la C.C.F., qui a recommandé à la Chambre de voter en faveur afin de démontrer son manque de confiance en l'administration actuelle pour les raisons suivantes: 1. parce que le gouvernement a négligé d'instaurer un programme national de santé; 2. parce qu'il a négligé d'établir un véritable marché pour les produits agricoles, et pour l'impossibilité d'échanger les marchandises dont le Canada a besoin; et 3. parce que le gouvernement n'a pu empêcher la spéculation sur les vivres.

Cette motion était un sous-amendement à la motion de non-confiance présentée vendredi dernier par M. George Drew, leader du parti progressiste-conservateur, qui a demandé à la Chambre des Communes d'aviser le gouvernement "que l'administration ne possède plus la confiance de cette Chambre".

Ces deux motions de non-confiance sont traditionnelles, de la part de l'opposition, au cours du débat sur le discours du trône. Elles ne reviennent pas sur le tapis d'ici quelques semaines.

Le leader national de la C.C.F., M. J. Coldwell, a présenté sa motion d'instaurer un programme national de santé, de M. Saint-Laurent — discours qui a duré près de 3 1/2 heures — commencé vendredi dernier. Le premier ministre y prenait la défense de sa nouvelle administration et a reproché à M. Drew, qui avait basé son "maiden-speech" à la Chambre, sur les relations fédérales provinciales de changer d'attitude sur cette question de temps à autre.

"Je me demande, a dit le premier ministre, quelle serait l'attitude de M. Drew sur la question des relations fédérales provinciales, si le pays était assez imprudent pour le placer à la tête des affaires".

M. Solon Low, leader du Crédit social, a dit pour sa part que le fait que le gouvernement prenne part au pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord est une preuve qu'il "a perdu confiance" en l'organisation des Nations Unies comme instrument mondial de paix.

Pour faire face aux nombreux problèmes domestiques et empêcher une dépression possible, M. Low a recommandé l'adoption des théories du Crédit social sur les questions financières.

Les autres orateurs ont été M. Arthur Ross, progressiste-conservateur de Souris, Clarie Gillis, député C.C.F. de Cap-Breton sud, et L.-J. Raymond, libéral de Wright.

Au début de la séance, M. Saint-Laurent et les autres chefs de partis ont rendu hommage à M. Norman Jacques, député créditiste de la Nouvelle-Écosse, qui a succombé à une crise cardiaque de bonne heure dans la journée.

Le ministre de la Justice, M. Stuart Carson, a annoncé de son côté la formation d'une commission composée de trois hommes, pour réviser le Code criminel. Le juge en chef W.-M. Martin, de la Saskatchewan, en sera le président.

Le ministre du Commerce, M. C. D. Howe, a annoncé que le gouvernement étudie la possibilité d'établir un prix de base pour le lin pour la récolte de 1949-1950, et a averti les agriculteurs que le lin est devenu un produit en surplus, et les marchés futurs sont très incertains.

M. Saint-Laurent

Le premier ministre, M. Saint-Laurent, dans son discours-record, a annoncé deux nouvelles importantes. Il a dit d'abord que la présentation du budget à la Chambre "ne serait pas retardée". D'aucuns croient qu'il sera présenté de bonne heure en avril, avec l'idée que l'élection générale viendra bientôt après.

Le premier ministre a aussi annoncé que le gouvernement étudie la possibilité d'installer un peu partout au pays des postes de télévision qui n'empêcheraient pas sur les programmes télévisés à longs termes.

M. Saint-Laurent a qualifié d'absolument fautive une déclaration faite à la Législature ontarienne par M. George Drew à l'effet que le gouvernement fédéral a le pouvoir de changer les droits des provinces en matière de langue, de propriété et de droits civils.

"Je défie n'importe qui dans cette Chambre", a dit le premier ministre, "d'apporter la moindre preuve d'appui d'une telle déclaration". Le premier ministre a nié que le gouvernement ait cherché à centraliser les pouvoirs à Ottawa et a donné comme preuve, la non-volonté des provinces d'assumer la juridiction sur les contrôles des loyers. La plupart des provinces ont dit que ces contrôles devraient être assumés par Ottawa.

M. Saint-Laurent a aussi rappelé certaines déclarations de M. Drew, déclarations qui remontaient jusqu'en 1937, alors que le chef progressiste-conservateur préconisait "un gouvernement central fort, pour prouver que M. Drew changeait d'idée selon et périodiquement. Pour ce qui est de l'appel de M. Drew à une conférence fédérale-provinciale, il se dit convaincu que les conférences qui ont précédé les élections n'ont servi à rien parce qu'il n'y avait pas de désir général de juger l'ad-

faire au mérite. On avait un "oeil sur les élections".

Les fréquences ne devraient être abandonnées à l'entreprise privée que si on était convaincu que c'était le seul moyen d'établir la télévision.

On a dit hier à Ottawa...

Tout indique que le budget sera présenté assez tôt au cours de la session, soit vers la fin de mars ou au début d'avril. M. Saint-Laurent a en effet donné l'assurance que l'étude du budget ne saurait être retardée et qu'elle viendra dès que l'examen d'autres matières sera terminé à une date qui est déjà fixée.

Le programme législatif comprend aussi: un bill pour ratifier l'annexion de Terre-Neuve et un bill sur les contrôles qui doivent passer avant le budget, soit vers le 31 mai.

Defendant les pratiques budgétaires de son gouvernement, M. Saint-Laurent a déclaré qu'il croit que la plupart des Canadiens sont satisfaits des surplus accumulés au cours des dernières années.

Un rapport soumis aux Communes hier à la demande de M. T. L. Church a révélé que les frais de voyage des employés du gouvernement pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1948, se chiffraient à \$13,800,000.

J. A. Ross, progressiste-conservateur, a dit ce soir qu'il n'avait pas été loin de la vérité lorsqu'il avait accusé l'ancien premier ministre d'avoir sabordé la conférence fédérale-provinciale de 1946. Il a ajouté qu'à cette époque la conférence s'était ajournée sur une motion du gouvernement fédéral: "qu'elle n'avait pas été convoquée de nouveau".

M. Ross a aussi montré des chiffres qui indiquent que les fermiers de l'Ouest ont perdu \$352,000,000 dans les ventes de blé, à trop bas prix, pendant les deux années de l'accord anglo-canadien. Le prix payé, pour compenser devrait être pour l'année 1949-50 de \$5 le boisseau au lieu de \$2 tel que fixé.

La C.C.F. a demandé une conférence de tous les gouvernements pour étudier le problème du logement pendant que les orateurs des deux grands partis discutent des chances des socialistes aux prochaines élections. Commentant la décision de la C.C.F. d'avoir deux cents candidats lors des élections fédérales, il ont affirmé que le troisième parti n'aurait aucune chance de s'emparer du pouvoir.

La C.C.F. a tenu une conférence en fin de semaine à l'issue de laquelle elle a affirmé que le gouvernement n'avait pas l'intention de s'occuper de la construction de maisons sauf cas d'urgence et qu'alors il agirait à la demande des provinces. "La grande majorité des Canadiens à revenus bas ou moyens ne peuvent se construire de logis, le gouvernement fédéral refuse d'en construire, les provinces ne le peuvent à cause de leurs ressources, les municipalités demandent en vain que l'on agisse".

M. Coldwell

Le chef du parti C.C.F. a critiqué le programme de santé du gouvernement: les \$30,000,000 votés l'an dernier pour les services de santé, dit-il, ne peuvent être considérés comme un plan national de santé parce qu'une partie de cet argent devait être consacrée à une enquête sur la santé.

Il s'est prononcé en faveur de la participation du Canada au pacte de sécurité, et il a demandé au parti progressiste-conservateur de définir sa position là-dessus. Il semble y avoir un peu d'incertitude au sujet de la politique de l'opposition.

Il a demandé au gouvernement d'adopter des plans intelligents de mise sur le marché pour tous les produits canadiens — particulièrement le blé et les autres céréales — et il a suggéré l'exacte de cette réouverture.

La Bourse de Tokyo ouvre ses portes

Tokyo, 1er (A.P.) — Les autorités alliées d'occupation au Japon viennent de permettre la réouverture de la Bourse de Tokyo, qui était demeurée fermée depuis la fin de la guerre. On n'a toutefois pas fixé la date exacte de cette réouverture.

L'AMIANTOSE
Un village étouffé dans la poussière
East Broughton

L'article sensationnel de M. LeDoux sur l'amiantose à East Broughton, paru dans "Le Devoir" du 12 janvier, a été publié en plaquette et est maintenant en vente aux prix suivants:

25 sous l'exemplaire — \$2.50 la douzaine

\$20.00 le cent.

Placez vos commandes au "Devoir", 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION
R service rapide
SERVICE JOUR et NUIT
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
HA. 7251

Traitements équitables

Pour le personnel religieux enseignant

Le secrétaire des Frères enseignants du Québec vient de mettre en circulation un plaidoyer en faveur de traitements équitables pour le personnel religieux enseignant des Commissions scolaires catholiques de la province de Québec. Ce plaidoyer a été écrit par M. Jean Delage, économiste et ingénieur conseil, expert en matière de rajustement de salaires.

Il y a la évidemment un problème social qui se pose avec une certaine acuité et sur lequel nous reviendrons très bientôt, lorsque nous aurons pris une plus grande connaissance du texte que l'on nous a remis.

Le Cercle d'étude Sainte-Madeleine

Le cercle d'étude Ste-Madeleine annonce pour le 2 février, à 8 h., à 685, avenue Outremont, la première d'une série de conférences. Le conférencier, M. Victor Barbeau, fera un "Parallèle entre les doctrines économiques". Il y aura forum après la causerie. L'entrée est libre et mixte.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros

Ben Beland
Accessoires électriques en gros
7152 boul. SAINT-LAURENT
Tél.: TA. 6356

Une année de succès

L'année 1948 a été la meilleure des cinquante-sept années d'existence de la Great-West Life. Parmi les faits saillants de l'année se trouvent les records suivants:

\$198,000,000 de nouvelle protection étendue sur plus de 39,000 personnes au Canada et aux Etats-Unis;
\$22,000,000 versés à des assurés vivants et à des bénéficiaires... \$25,000,000 portés à leur crédit en vue des paiements qui devront leur être faits à l'avenir.

Ces chiffres démontrent, en partie, l'expansion réalisée par les services de la Compagnie en 1948:

Encours... \$1,346,000,000 1948 \$1,207,000,000 1947

Affaires nouvelles... 198,000,000 195,000,000

Actif... 331,000,000 304,000,000

Un bel avenir en partage

L'assurance dans la Great-West Life est un placement pour un avenir plus sûr. La Compagnie et ses 388,000 assurés se partageront ce bel avenir. En confiant leurs épargnes à la Great-West, ces personnes prudentes se libèrent d'inquiétudes au sujet d'un facteur important de l'avenir. Elles savent que leurs fonds seront mis en placements de tout repos; que ces dollars si importants pour elles seront à leur disposition quand elles en auront besoin.

L'association d'affaires existant entre la Great-West et ses assurés durera pendant de longues années. Dans un avenir lointain, le miracle de l'Assurance-Vie continuera à leur apporter bonheur et sécurité ainsi qu'à leurs familles par l'entremise de la Great-West, gardienne de leurs plans d'avenir.

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL — WINNIPEG

Gérants des Succursales
G. A. J. Bolsvert Edifice Dominion Square
D. R. Ferguson, C.L.U. Edifice de la Banque Royale
A. J. Marling Edifice de la Banque de Toronto

Philippe Paquette
Secrétaire des Succursales de Montréal



LESAGE
SAINTE-TERESE P.Q.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 1er FEVRIER 1949

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations

Sur le front de la "Vertu"

Comme quoi ceux de la pègre
n'ont pas l'air satisfaits

Par nécessité professionnelle, nous estimons convenable de rassurer les gens de la pègre. Car on nous apprend certains remue-ménages dans les bas-fonds de notre estimable cité. Ne voilà-t-il pas que Monsieur M. S., le grand "boss" de la barbotte de Côte-Vertu, serait parti subitement prendre l'air à Cleveland!

Comme cela est dommage! Comme il est vrai de dire que nos intentions les meilleures sont parfois fausement interprétées! Car enfin, si nous avons publié quelques informations sur la barbotte de Côte de Liesse, maintenant démenagée chez un M. La-bellé de Côte-Vertu, c'était dans le but de nous gagner quelques lecteurs chez les habitués de l'établissement; c'était aussi pour empêcher de pouvoir aider les "poissons" à jouer dans les mains des rois de la barbotte, en leur fournissant quelques informations pratiques!

A la rigueur, nous pourrions aussi poursuivre d'autres buts mais qu'à cela ne tienne: ces indications ne sont-elles pas fondées sur la vérité?

N'est-il pas vrai que l'on joue maintenant à la barbotte et qu'un très grand nombre de personnes sont au courant de la chose? Exception faite de M. Hilaire Beauregard qui n'aurait pas manqué, sans cela, d'envoyer ses hommes fermer le tripot. Geste qui vaudra, sans doute, à son honneur!

Mais peut-être laissera-t-il ce soin au chef de la police municipale, M. Albert Langlois, si la rumeur se confirme que l'on démenagerait encore une fois cette aimable barbotte... Car on dit, sans plus, qu'on se prépare à venir en ville; il y aurait, paraît-il, un lieu tout indiqué à 14... rue Mansfield!

Evidemment, ce ne sont que des rumeurs. Il en court d'autres assez fantastiques... ce serait la reprise de certaines "distinctions" du genre de MM. Randolph et Goodman, dont nous avons raconté déjà la touchante histoire.

Mais que cela n'inquiète pas nos amis de la pègre! Un peu de lumière sur leurs activités n'est pas faite pour nuire à leur esprit civique, dont on dit que certains personnages de l'administration municipale et provinciale pourraient témoigner avec chaleur!

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

Montagnes. Il a ensuite parcouru son discours de citations françaises qu'il traduisait ensuite.

Le domaine culturel

M. Drew a fait une critique pertinente lorsqu'il a parlé de l'enquête royale projetée par le gouvernement sur le cinéma, la radio, les bibliothèques, les archives, la propagande à l'étranger. Le chef de l'opposition a déclaré que le champ de cette enquête était tellement vaste qu'il faudrait une génération pour la mener à bonne fin et qu'elle constituerait un envahissement de la juridiction provinciale.

M. Saint-Laurent a répondu que M. Drew n'avait apparemment pas remarqué les mots du discours du trône qui précisaient que l'enquête ne porte que sur les organismes fédéraux qui s'intéressent à ces diverses initiatives culturelles. Cela, dit-il, limite la portée de l'enquête et respecte la juridiction provinciale. En parlant du domaine culturel, M. Saint-Laurent a trouvé le moyen de faire allusion aux récents succès de Gabrielle Roy et de Gratien Gélinas.

Même si elle ne porte que sur les organismes fédéraux, l'enquête devra être suivie avec grand soin.

La culture découle de l'éducation qui a été réservée aux provinces. Et c'est précisément la nécessité de sauvegarder notre culture qui confère à l'autonomie provinciale tout son prix. Il est probablement impossible de résoudre toute initiative culturelle aux gouvernements provinciaux, mais il importe de surveiller avec soin les organismes fédéraux dont l'action s'exerce dans ce domaine, de prévenir les empiètements du pouvoir central, nos sociétés culturelles et notre gouvernement provincial devront suivre de près et en enquête et faire les représentations qui s'imposent.

Il faut savoir gré à M. Drew d'avoir soulevé avec éclat la question de l'autonomie provinciale. Le vote autonomiste donné par la province de Québec à la dernière élection provinciale a produit son effet. Il aura peut-être convaincu M. Drew dans la foi autonomiste qu'il professe depuis sa conversion et fait sortir M. Saint-Laurent de la voie centralisatrice où il s'était engagé avec M. King et M. Hilsley.

Pierre VIGÉANT

Moscou sera rebâti d'ici 25 ans

Moscou, 1er (A.P.) — Selon une procédure employée seulement dans des circonstances exceptionnelles, le conseil des ministres de Russie et le comité central du parti communiste russe ont annoncé conjointement que le gouvernement soviétique va bientôt lancer un nouveau plan de 20 ou 25 ans pour la reconstruction de Moscou. Les autorités locales devront en conséquence soumettre leurs projets et leurs demandes à l'égard de ce plan d'ici le 1er octobre.

DEUX NOUVEAUX POSTES AUX C.P.A.



MM. R. W. Ryan, de Winnipeg (à gauche), et W. G. Townley, de Vancouver, qui viennent d'être nommés à des postes importants aux Canadian Pacific Air Lines, par le président de cette compagnie, M. G. W. G. McConachie. M. Ryan devient adjoint du président à Montréal, alors que M. Townley sera gérant général des opérations de la compagnie, avec bureaux provisoires à Winnipeg, puis à Vancouver, lorsque les Canadian Pacific Air Lines commenceront à faire le service vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Orient. Ces nouveaux postes ont été créés pour assurer la coordination des services actuels au pays (9,770 milles de parcours) avec les nouvelles lignes qui traverseront l'océan Pacifique (15,824 milles).

Protestation des policiers contre le Code du travail

Le cartel des unions est constitué

Le cartel d'unions ouvrières pour lutter contre le projet d'un code du travail soumis par l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, et dont nous annonçons la formation hier, est définitivement constitué et les représentants des unions sont aujourd'hui en conférence. La C.T.C.C. est représentée par Gérard Picard et Jean Marchand; la C.C.T. par Philippe Vaillancourt et Bill Smith; la F.P.T. par Marcel Franco et Phil Cutler.

La section montrealaise de la Canadian Brotherhood of Police-men, qui groupe 1,600 membres, a adopté hier à l'unanimité une résolution pour protester contre le projet de code du travail du gouvernement Duplessis. Bien que la Fraternité des policiers ne soit affiliée à aucune des trois grandes unions ouvrières, elle a déclaré qu'elle demandait à ces trois grandes unions de se tenir ensemble sur cette question et de

soutenir les demandes de la Fraternité.

L'une des principales demandes de la Fraternité est qu'elle ait le droit de proposer des amendements au code parce que celui-ci contient des dispositions qui entraveraient le développement de la fraternité en permettant aux policiers de n'appartenir qu'à un syndicat local. Ces dispositions ne peuvent évidemment pas affecter les policiers d'une ville comme Montréal, mais dans les petites municipalités elles laisseraient les policiers à la merci d'un employeur beaucoup plus fort.

Il devient de plus en plus probable, vu les nombreuses protestations, que le premier ministre Duplessis abandonnera purement et simplement ce code du travail ou qu'après avoir fait subir au bill qui le créait, les deux premières lectures, il en reportera l'adoption à la prochaine session.

Une inondation cause de graves dommages à Longueuil

Personne n'est blessé, mais les dommages sont très élevés

Cette nuit, vers 1 heure et quart, les eaux du St-Laurent ont commencé à monter et à causer de graves dégâts aux propriétés riveraines de Longueuil.

Personne n'a été blessé, mais il est encore difficile d'évaluer l'étendue des dommages. On sait toutefois que toutes les caves des magasins et des logements situés rue St-Charles sont inondées, quelqu'fois à la hauteur du rez-de-chaussée. Des quantités de chalets, ont aussi été renversés, particulièrement sur les terrains du club nautique Excel. La population des logements atteints s'est réfugiée au poste de police, à l'hôtel-de-ville et, pour la plupart, chez des amis. On estime que 200 personnes ont dû ainsi trouver à se loger ailleurs.

Notons le cas d'une mourante, administrée hier, et que l'on a dû transporter sur un brancard en plein milieu de la nuit.

Une mère voit périr ses trois enfants dans un incendie

A Bristol Mines, 50 milles au nord-ouest d'Ottawa — Deux hommes risquent leur vie pour sauver les enfants

Bristol Mines, Québec, 1er (C.P.) — Incapable de rien faire pour les sauver, une mère a vu hier un incendie faire périr ses trois jeunes enfants.

Mme C. J. (Joe) Cleary n'avait laissé la maison que depuis quelques minutes lorsque l'incendie — de cause inconnue — se déclara. La maison, bâtie en bois, n'avait qu'un étage.

Les morts sont: Lorraine, 4 ans, Dwayne, 2 ans, et Andrew, 8 mois. Leur père était au travail à Stewarville, sur la rive opposée de la rivière Outaouais. Il n'a appris la tragédie que quelques heures plus tard. Bristol Mines est situé à 50 milles au nord-ouest d'Ottawa.

La mort de ces enfants porte à 14 le nombre des morts par incendies survenues au Canada dans les quatre derniers jours. Neuf personnes ont péri à New-Waterford, Nlle-Ecosse, vendredi dernier; deux à Rivière Hébert, Nlle-Ecosse, hier.

Mme Cleary était à mettre une lettre à la poste, et traitait des photos des enfants à des amis, quand elle jeta un coup d'oeil vers la maison, pour voir qu'il en sortait de la fumée.

Les deux hommes tentèrent de pénétrer dans la maison une autre fois, mais sans succès: les flammes étaient trop fortes, britannique du Nord.

Le second projet vise à supprimer le mot "Dominion" dans les statuts révisés du Canada. M. Arsenault a expliqué que ce terme ne convient plus en raison de l'évolution constitutionnelle du Canada qui est devenu une nation souveraine et qui ne saurait plus reconnaître une supériorité sur un autre puissance. Lorsque le président de la Chambre a demandé quand le bill subirait sa deuxième lecture, M. Julian H. Ferguson, député de Simcoe-Nord, s'est écrié: "jamais".

La Hongrie se proclame république "populaire"

Le chef communiste Rakosi devient le maître officiel du pays — Promesse de liberté religieuse — Le parti des petits tenanciers rejeté au second rang

Budapest, 1er (A.P.) — A l'occasion du troisième anniversaire de la création de la république de Hongrie, le gouvernement a préconisé la proclamation d'une "république populaire et démocratique", selon la formule déjà en usage pour les autres Etats d'Europe Centrale alliés à la Russie et imitateurs de son régime.

La coalition ministérielle, qui portait le nom de "Front national de l'indépendance", devient ainsi le "Front populaire de l'indépendance". Le chef des communistes hongrois Mathias Rakosi, ministre de l'Intérieur et premier ministre adjoint, devient le président du nouveau "Front populaire", dont les vice-présidents seront le premier ministre Istvan Dobi, membre du parti des petits tenanciers, et Ferenc Erbel, ministre sans portefeuille et membre du parti paysan.

La "république populaire et démocratique" de Hongrie sera pourvue sous peu, ajoute-t-on, d'une nouvelle constitution. Dans l'ébauche de celle-ci, soumise par Rakosi ce matin dans une proclamation, on garantit la liberté absolue de religion mais à la condition que l'Eglise hongroise "n'utilise pas ses relations internationales pour appuyer les ennemis extérieurs de la république".

La création de la nouvelle république survient trois jours avant que débute le procès du cardinal Joseph Mindszenty, archevêque d'Esztergom (Strygonia), sous l'accusation de haute trahison. La proclamation de Rakosi explique que les "impérialistes américains" ont remplacé les "fascistes allemands" comme ennemis des démocrates hongrois. Mais la Hongrie assure-t-on, entend maintenir de bons rapports avec tous les pays, s'ils n'interviennent pas indûment dans les problèmes intérieurs de Budapest.

L'arbitrage des fonctionnaires municipaux

La Ville s'oppose aux demandes du Syndicat des fonctionnaires

Y compris l'augmentation des salaires de 20 pour cent — Retour à la semaine de 5 1/2 jours — Suppression du congé du samedi

L'autorité municipale montréalaise vient de présenter ses contre-propositions aux demandes d'augmentation de traitements des fonctionnaires de l'hôtel de ville.

La Ville refuse la proposition d'accroître les traitements de 20 pour cent, elle propose de supprimer le congé du samedi pour les fonctionnaires et de revenir à l'ancien système de la semaine de 5 1/2 jours; elle propose aussi l'établissement d'un maximum de \$3 par heure pour le travail supplémentaire, quel que soit le salaire régulier de l'employé.

Le Comité exécutif a présenté ces contre-propositions devant le tribunal d'arbitrage constitué en vue de régler le différend entre les employés municipaux et la Ville, concernant la nouvelle convention collective.

La Ville repousse aussi la demande formulée par ses fonctionnaires d'un traitement minimum de \$1500 par année pour les célibataires et de \$2,000 pour les employés mariés, ou à charge de famille.

Ordination de 9 Pères Blancs

Incendie au coin de Bleury et Sainte-Catherine

Demain, en la cathédrale d'Ottawa — Deux Montréalais parmi les ordinands

Demain, fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie, Son Ex. Mgr Alexandre Vachon confèrera le sacerdoce à neuf diacres de la Société des Pères Blancs, en la cathédrale d'Ottawa.

Le lendemain, jeudi, dans les divers oratoires du Scolasticat Notre-Dame d'Afrique, à Eastview, ces nouveaux ordinands célébreront leur première messe, au milieu de leurs parents et amis.

Parmi les nouveaux prêtres, on remarque deux Montréalais: les RR. PP. Robert Fortin, fils de Mme Anthea Fortin, 64, avenue Elmwood, Outremont; et Georges Vincent, fils de M. et Mme Roland Vincent, 8072, rue Saint-Denis, Montréal.

Les autres ordinands sont les RR. PP. Roland Grandmaison, fils de M. et Mme Elzéar Grandmaison, de Saint-Pacôme Station, Kamouraska; Jean-Paul Hébert, fils de M. et Mme Alexandre Hébert, de Beloeil, Verchères; Antoine Gravel, fils de M. et Mme Eugène Gravel, de Saint-Prospère, Champlain; David Clément, fils de M. et Mme Irvin Clément, de Saint-Justin, Maskinongé; Jean-Paul Guvvin, fils de M. et Mme Ernest Guvvin, de Québec; Armand Garon, fils de M. et Mme Louis-Garçon, de Québec; et Wilfrid Lépine, fils de M. et Mme André Lépine, de Saint-Liguori, Montcalm.

A la Société philosophique

Le R. P. Camille Bérubé, O.F.M., Cap., docteur en philosophie (Rome) et actuellement professeur à l'Institut d'études médievales de l'Université de Montréal, a inauguré les conférences-forums de la Société de philosophie de Montréal, nouvellement reconstituée. Le savant confère sur le principe de ce Code. Tout le monde, les centralisateurs en moins, favorable à ce principe.

Chez les notaires

Me Léonard Léger élu président

L'Association du notariat canadien du district de Montréal tient ses élections annuelles — Le congrès international du notariat latin à Buenos-Ayres — Les pénétrantes observations de Me Marcel Faribault

Les membres de l'Association du notariat du district de Montréal ont tenu leur réunion annuelle hier soir au Cercle Universitaire. Ils ont élu leurs officiers pour l'année 1949. Le nouveau bureau a été choisi unanimement et se composera des officiers suivants: président, Me Léonard Léger; vice-président, Me Georges-Henri Séguin; trésorier, Me Marc Leroux; secrétaire, Me Guy Girard; assistant-secrétaire, Me Henri Poitevin.

Les directeurs sont: les notaires Georges Beauregard, Marcel Faribault, R. W. Gibb, Emile Massicotte, Dominique Pelletier, Alphonse Senay, Wilfrid Labonté, J.-H. Girard, tous membres de la Chambre de notaires; et Mes Téléphore Brassard, Gérard Péladeau, Lambert Lamarche, Gérard Michaud, Roger Comtois, Paul-A. Blondin, John Mulcair, Roland Gadois, P.-E. Séguin, Lionel Leroux et Jean-Luc Trempe.

Le nouveau président, Me Léonard Léger, remercie ses confrères de la marque de confiance qu'ils lui témoignent et leur promet une année de réunions fort active.

Les notaires présents au Cercle Universitaire adoptent une résolution de confiance à la famille de Me Jean-Louis Lacasse, un des membres de la profession notariale les mieux connus, et dont le décès est survenu samedi dernier.

Ils adressent aussi leurs félicitations à leur confrère George C. Marler, le nouveau chef de l'opposition parlementaire à Québec.

Me Marcel Faribault, délégué avec Me G.-A. Trautau, au premier congrès international du notariat latin tenu à Buenos-Ayres, l'automne dernier, relate ses impressions de voyage et de séjour. C'est une famille mais fort vivante et pénétrante.

MM. Faribault et Trautau ont par ailleurs confié à la Revue du notariat la publication du rapport officiel de leurs constatations qui doit paraître incessamment.

M. Faribault expose tout de même devant ses confrères du Cercle Universitaire le fruit de ses observations, empreintes d'un vif intérêt. Des questions que le conférencier apporte d'amples réponses complètent le texte de la causerie.

Plus de 100 délégués

Dix-neuf pays ont existé le régime du notariat latin avaient envoyé des représentants au congrès argentin. On comptait plus de 100 délégués et on y a présenté plus de 50 communications rédigées en plusieurs langues.

Les congressistes ont convenu d'instituer un organisme international du notariat latin; une revue en sera l'organe. De plus, on a décidé de tenir des congrès internationaux tous les deux ans. Le prochain se déroulera à Madrid.

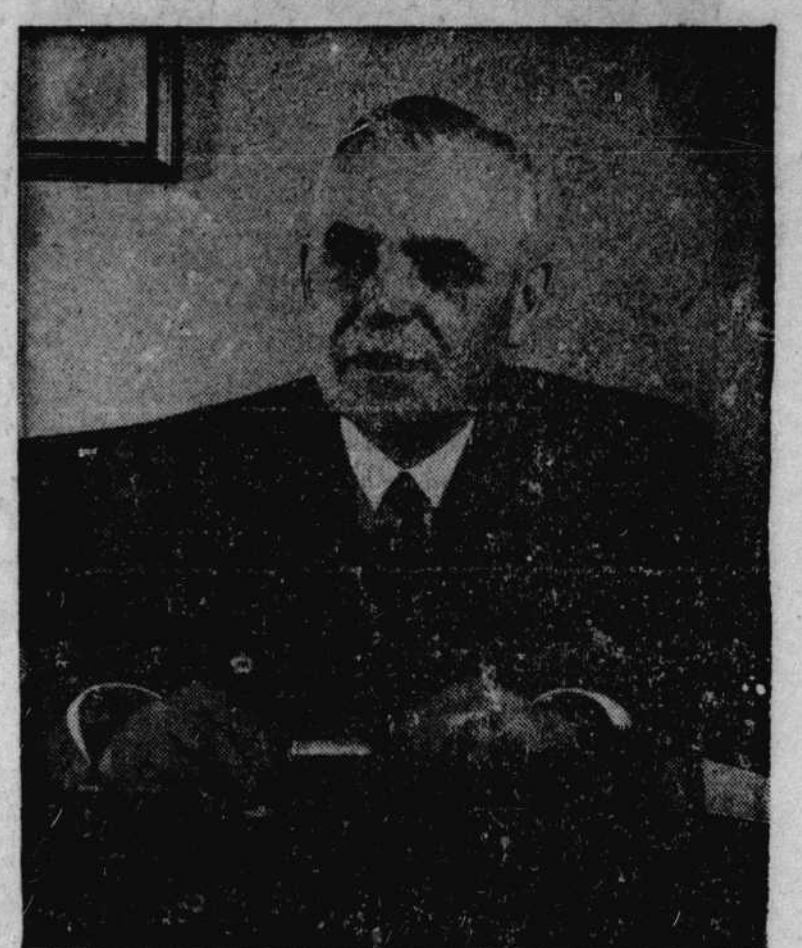
M. Faribault explique les divers modes d'exercice de la profession notariale dans les principales contrées où existe le type de notariat issu des pays latins, et que possède la province de Québec, depuis les premiers temps de la Nouvelle-France.

En somme, l'organisation corporative des notaires québécois n'a rien à envier aux organismes du même genre institués à l'étranger.

Le X-1 aurait atteint 1,700 milles à l'heure

Cleveland, 1er (A.P.) — Le fabricant d'avions Lawrence Bell laisse entendre, sans toutefois le confirmer officiellement qu'un appareil à réaction construit par ses ateliers, le X-1, a atteint une vitesse de 1,700 milles à l'heure et qu'il a grimpé à une altitude de 80,000 pieds. Après avoir rappelé qu'il avait cherché à construire un appareil capable de ces exploits, Bell a déclaré que le X-1 a parfaitement réussi toutes ses épreuves. Les règlements américains de sécurité militaire interdisent d'en faire avoir plus long pour le moment. Bell ajoute cependant qu'il s'occupe à construire un avion ayant une vitesse de 60 à 70 pour cent supérieure à celle du X-1, qui avait pourtant été le premier avion au monde à dépasser la vitesse du son en vol horizontal. Le futur rival du X-1 devrait ainsi atteindre les 2,400 milles à l'heure, soit plus de trois fois la vitesse du son, qui est de 763 milles à l'heure au niveau de la mer. Bell explique que la seule limite au progrès de ses appareils se trouve dans le fait qu'ils ne peuvent suffisamment emporter de combustible pour un vol de longue durée. Le X-1 épuise le sien avant même d'avoir atteint toute la vitesse dont il est capable.

LE PREMIER MINISTRE A MONTREAL



M. Louis-S. St-Laurent, premier ministre du Canada, viendra à Montréal le 5 mars, accompagné de Madame St-Laurent, et ils seront officiellement accueillis à l'Université McGill. Il est possible que M. et Mme St-Laurent aient le temps de visiter d'autres institutions au cours de la journée. A la suite de son élection au poste de premier ministre, M. St-Laurent reçut des invitations de plusieurs organismes de la métropole, et il a fixé au 5 mars la date de sa visite à notre ville. Cette journée de visites officielles du premier ministre sera couronnée, le soir, par un grand banquet à l'hôtel Windsor. Comme ce banquet sera la première occasion qu'aura M. St-Laurent de saluer la population de Montréal, depuis qu'il est premier ministre du Canada, un comité de réception est en voie de se former.

Détails sur le cas de ces évictions massives

L'avocat du propriétaire nie certaines affirmations des
seize évincés de Rosemont — Sont-ils mis à la
porte ou mis au mois?

Les journaux ont rapporté hier l'histoire de 16 familles de Rosemont, qui ont été avisées de quitter leurs appartements avant le 30 avril prochain. On se rappelle que les évincés ont prétendu que leur propriétaire, M. Roch Jolicoeur, avait agi de la sorte après s'être entendu avec une industrie du voisinage pour laisser les logements à des ouvriers étrangers, à l'emploi de cette usine.

Comme M. Jolicoeur partit pour l'Europe dès que les lettres aux locataires furent envoyées, nous nous sommes adressés à son avocat, Me Rodolphe Paré, qui nous a donné les renseignements suivants sur ce cas d'éviction massive:

1) Son client avait parfaitement le droit d'avoir expédié les lettres dont il s'agit; 2) lui-même n'a pas le droit, même s'il le voulait, de donner des renseignements sur les intentions de son client envers les locataires de ce dernier; 3) les locataires ont raison de considérer ces lettres comme étant des avis d'éviction, quoiqu'elles ne pourraient fort bien que signifier l'intention du propriétaire de mettre fin au renouvellement automatique du bail annuel — en laissant les locataires libres de s'entendre avec le propriétaire sur les conditions d'un nouveau bail, au mois ou autrement; 4) il est complètement faux que M. Jolicoeur ait eu l'intention de s'entendre avec une industrie du voisinage, de la manière dont les locataires l'ont laissé entendre hier; 5)

En outre, on nous apprend ce matin que le gérant du personnel de la compagnie dont les employés étrangers doivent, censément, venir prendre la place des évincés, a fortement nié cette rumeur. Il a précisé que certains employés de la compagnie sont des locataires de M. Jolicoeur, mais que jamais il ne fut question d'entente à ce sujet entre la compagnie et le propriétaire.

Aux dernières nouvelles, les évincés de Rosemont se perdent en conjectures sur les motifs de leur renvoi. Apparemment, ils ne les connaîtront pas de sitôt, puisque M. Jolicoeur se promène en Europe et que son avocat ne peut rien dire, même s'il sait quelque chose.

Tout homme se penche sur son passé

L'arbre
généalogique
et l'histoire de
votre famille
vous y invitent

La quatre ans mil
neuf cent dix-neuf ans la
naissance de Monsieur J.
Roch, d'Alma, Québec
le 10 mai 1880
son père, M. Jolicoeur, était
un homme de bien, un
travailleur et un bon
citoyen.

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN



John Lund et Wanda Hendrix tiennent la partie sentimentale de "Miss Hatlock's Millions", la délicieuse comédie que présente cette semaine le Capitole.

La saison 1949 sur les scènes lyriques françaises

La saison présente vient d'enregistrer la présentation du noble "mystère" dû à MM. Delvincourt et R. Duménil: Lucifer, pour lequel Yves Prayer a composé une parure de costumes heureux et une suite de décors d'une grandeur dramatique — tous exécutés dans les ateliers de l'Opéra — et où le corps de ballet régi par Serge Lifar a déployé sa virtuosité au cours d'un spectacle chorégraphique d'une durée exceptionnelle. Deux autres œuvres marqueront bientôt chœurs et danses: "Le Chevalier errant", de Jacques Ibert, et la Naissance des couleurs d'Honegger. Un autre ballet est à l'étude: la Sylphide, de J. Scheltzhoef.

Sur le plan lyrique, une nouvelle œuvre d'importance est prévue: le Bolivar, de Darius Milhaud; mais Faust sera présenté dans des décors et des costumes nouveaux que prépare Labisse et le Marchand de Venise, reprenant place à l'affiche, honoreront justement la mémoire de l'ancien directeur de la musique à l'Opéra: Reynaldo Hahn. La mort de Reynaldo Hahn, la démission de M. Henry Mal-

herbe du poste de directeur de l'Opéra-Comique ont été à l'origine d'une réorganisation nouvelle de la direction de nos deux grandes scènes lyriques. Deux directeurs de la musique (MM. Fourcstier et Cluytens) deux directeurs de la scène (M. Max de Rieux et Mussy), deux maîtres de ballets (MM. Serge Lifar et Etcheverry) et deux directeurs administratifs (MM. Gadave et Jamin) assurent désormais à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, sous la direction générale de l'administrateur de la réunion, M. Georges Hirsch, le fonctionnement à la fois indépendant et coordonné des deux scènes.

Appelé à devenir le foyer de la danse de caractère, l'Opéra-Comique dont le ballet accomplit un intense effort, prépare plusieurs ballets: Ballade des pendus, de B. et de J. Lutece, Koukourouz, de Stan Golestan, Bataclay, de Germain, et montera cette saison Le Ouf des jeunes filles, de Reynaldo Hahn, Guignol, de Bloch, Le Mariage forcé, d'H. Málherbe, Dolorés, de Betove, et Le Petit navire, de Janson et Tailleferre.

Les Beaux-Arts

Tit-Coq docteur ès lettres

Brillante thèse — Le théâtre national — Nouveau triomphe

Gratien "Ti-Coq" Gélinas a remporté hier soir un nouveau triomphe lorsque la Faculté des lettres de l'Université de Montréal lui a décerné un doctorat honoris causa. Une foule brillante et nombreuse d'intellectuels, d'universitaires, d'étudiants, remplissait la salle des promotions de l'université pour apporter un nouveau témoignage d'admiration et de confiance à celui qui, en ces dernières années, a pu être le plus fait pour vivifier notre climat intellectuel.

Gratien Gélinas, qui ne craint pas les innovations, a soutenu une véritable thèse, audacieuse en quelques-unes de ses parties, brillante du commencement à la fin. Plutôt au ciel que les thèses régulières soient bâties sur le même modèle. Il est à remarquer que la remise du doctorat a été faite à la demande des étudiants et jamais, croyons-nous, la jeunesse aura exprimé de telle façon sa foi en un homme qui lui donne un exemple de travail probe, de ténacité et d'une confiance inébranlable dans les destinées de son pays. L'université et la faculté des lettres se sont honorées en accueillant Ti-Coq-Fridolin.

Méditant sur un texte de Claudel: "L'homme est ennuie et l'ignorance lui est attachée depuis sa naissance. Et ne sachant de rien ou cela commence et où cela finit, c'est pour ça qu'il va au théâtre. Et il se regarde lui-même, les mains posées sur les genoux. Et il rit et il pleure et il pleure et il se sent aller". Gélinas s'est demandé si l'absence d'un véritable théâtre chez nous n'était pas due à ceci que notre public ne se voyait pas lui-même au théâtre? "Au lieu de sa propre réflexion, n'était-ce pas plutôt le portrait d'un autre qu'on lui offrait, même si cet autre était son cousin, même si la

peinture était souvent bien faite et l'encadrement du meilleur goût?" Il restait à le prouver. "Le prouver par une pièce où notre public se verrait lui-même autant que possible. Le jeu en valait la chandelle, j'en étais sûr".



M. GRATIEN GÉLINAS

Le théâtre étant essentiellement une communion, une soudure du public et des acteurs, il faut que l'homme de la scène parle le langage de l'homme de la salle "ce qui revient à affirmer que, contrairement à la musique et à la peinture, le théâtre sera toujours et avant tout, national, puisqu'il est forcément limité par la langue". C'est pour ça aussi "à valeur dramatique non seulement égale mais encore fort inférieure aux grands chefs-d'œuvre du théâtre étranger, passé ou contemporain, une pièce d'inspiration et d'expression canadienne soulèvera toujours davantage notre public".

Précisant sa pensée, Gélinas ajoute: "Ce besoin d'indépendance purement théâtrale n'a rien à voir avec le nationalisme politique et on serait mal venu d'y trouver l'expression d'une xénophobie... on ne saurait cependant nous taxer d'ingratitude si nous voulons maintenant vivre notre propre vie intellectuelle, selon nos aptitudes et nos moyens à nous".

Et le théâtre, national, sera aussi populaire parce que: "art au jeu essentiellement collectif" sa forme idéale "sera celle qui intéressera la totalité de l'auditoire, celle qui attendra le public non seulement le plus nombreux mais encore le plus divers".

"Et quand cette immense Cathédrale du théâtre sera élevée, d'autres pourront alors venir, bâtiront à l'intérieur de ses murs autant de chandeliers, ou, après le grand office dramatique commun à tous, les plus dévots se détachant de la foule, s'agenouilleront devant la niche de leur prédilection pour honorer à leur aise la divine poésie, la sainte littérature, la véritable philosophie ou déposer tout simplement leur obole dans le tronc de la bienheureuse vulgarité".

Le public a fort applaudi cette thèse que nous ne pouvons malheureusement que résumer et qui a été convaincue que Gratien Gélinas ne nous a encore donné qu'une pierre, fort belle, d'un immense édifice qui s'élèvera avec son très grand talent, avec ses qualités de cœur et d'esprit. Le doyen de la faculté des lettres, le chanoine Arthur Sidelle, a présenté Gratien Gélinas au recteur, Mgr Olivier Muraulet, qui lui a décerné le titre de docteur ès lettres "honoris causa". J.-P. H.

Au gala de la 101e de Tit-Coq

Une victoire de Gratien Gélinas — Une victoire du théâtre canadien

Gratien Gélinas, auteur et premier interprète de Ti-Coq, a reçu samedi soir le Grand Prix de la Société des auteurs dramatiques et, lundi soir, un doctorat honoris causa de la faculté des lettres de l'Université de Montréal. Ces honneurs ne sont bien sûr que des témoignages de reconnaissance, des gens du métier, des lettres.

La récompense de Gélinas, et il la déclare lui-même, c'était surtout d'incarner pour la 101e fois ce personnage frondeur, bon enfant et canadien, qui, déjà, est devenu légendaire dans cette province, dans ce pays et qui, bientôt à l'extérieur, sera l'ambassadeur de la dramaturgie nouvelle d'une nation, dont l'expression souvent contestée, n'en est pas moins réelle.

Samedi soir en effet, Gratien Gélinas avait réussi ce tour de force, pour la première fois dans l'histoire de son pays, d'attirer 101 fois le public devant une pièce canadienne. Cette réussite, il la doit à son travail, à son courage, à son talent d'organisateur, mais surtout à ses dons extraordinaires de comédien, de metteur en scène et d'auteur dramatique.

Chacun connaît Ti-Coq et le sentiment profondément touchant qui se dégage de ses tirades, de ses colères ou de ses tendressements. Ces sentiments là ne sont pas canadiens d'origine et dans tous les pays, ils ont été chantés. Sans doute, mais vus par Fridolin, ils prennent un caractère typique sans pour cela abandonner leur universalité. Et peut-être pour ça que les jurés "pour moi le public de New-York, de Londres ou de Paris, n'aura jamais la même importance que celui de Québec et de Montréal", c'est-à-dire parce que Fridolin accorde toute sa personnalité à ses compatriotes, sa pièce ne remportera pas à l'étranger la place qui lui est due.

Les plus hautes personnalités de cette province et certain membre du gouvernement fédéral étaient présents à la soirée de gala de samedi et, outre M. Duplessis, premier ministre de la province, on remarquait notamment Mgr Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal; Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal; M. Camillien Houde; les honorables Juges Paul St-Germain et Hector Perrier, l'hon. Omer Côté, le secrétaire provincial, l'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce; l'hon. sénateur Léon Mercier-Gouin, M. Ernest Triat, consul général de France à Montréal; M. Gérard Delage, président de l'Union des artistes lyriques et dramatiques; et M. le chanoine Lionel Groulx.

MM. Maurice Duplessis, Camillien Houde et Joseph Jean, prononcèrent des discours de circonstance.

"Géronimo" à l'Electra

Géronimo. — Ce cri qui à travers les prairies et les forêts emplit de terreur ceux qui l'entendent dans le film "Géronimo le Peau Rouge", véritable épopée sauvage qui passe en français à l'Electra. Enfin, un grand Western de type classique. Un film qui fera plaisir à tous les publics, et de tous les âges.

Géronimo. — Ce mot qui est le cri de ralliement des Indiens lorsqu'ils se ruent pour incendier les demeures des Blancs et massacrer ceux-ci, est aussi le nom de leur chef, l'homme qui ne connaît pas la pitié et n'a que haine au fond du cœur. Une épopée sauvage, ainsi pourrait-on définir ce film épique, dramatique, où chaque scène marque comme une brûlure, où chaque image est comme un coup de feu. Géronimo le vengeur fantôme, toujours invisible et toujours présent, dévaste le Far-West à la tête de ses hordes de démons rouges et ce ne sera pas trop d'un régiment de cavalerie pour en venir à bout. Mais que de larmes et de sang avant la capture de Géronimo.

Mais ce qui lui confère une indiscutable grandeur, c'est que plus de dix mille Indiens authentiques y participent, en commençant par le chef Thunder Cloud, qui incarne Geronimo. La mise en scène est grandiose et terrifiante à la mesure d'un sujet aussi saisissant.

Perry et les décors de John Root forment un cadre de circonstance. Jean VINCENT

MONUMENT NATIONAL Variétés Lyriques
CE SOIR
André Dassary
dans
L'Auberge qui Chante
Midi: 8.25 P.M.
Bureau fermé de 6 hrs à 7.15 p.m.
Aussi les 2-3-4-5-10-12-13-14-15-16-17
Février
Plateau 9161

Potins à propos "d'un homme et son péché"

Paul Gury, le metteur en scène du film "Un homme et son péché" ne parlait pas l'anglais. Drummond Drury, le cameraman, ne comprenait pas le français. C'est Paul L'Anglais, le producteur, ou Jean Boisvert, l'assistant-metteur en scène, qui agissaient comme interprètes. Cela n'empêcha pas de terminer le film dans le temps et selon le budget prévu.

Henri Potras qui incarne le rôle du québécois Jambé-de-Bois dans "Un homme et son péché" dut se laisser pousser une longue barbe. A maintes reprises, sur la rue et dans les tramways, il passa pour un véritable québécois. Quelques-uns de ses amis allèrent jusqu'à croire qu'Henri Potras était découragé de la vie et qu'il s'était mis à boire.

C'est Hector Gratton, compositeur canadien-français bien connu, qui a écrit la trame musicale du film "Un homme et son péché". La musique est typiquement canadienne. M. Gratton s'est inspiré de nos plus beaux airs de folklore. La trame musicale fut enregistrée par un orchestre sous la direction de Jean Deslauriers.

Les prises de vue d'"Un homme et son péché" ne durèrent que 24 jours.

Au nombre des figurantes de la pittoresque scène de l'épluchette de blé d'Inde dans le film "Un homme et son péché", on remarquera la jeune Micheline Landrau, la sœur de Nicole Germain.

Jacques Pelletier, qui a fait les décors d'"Un homme et son péché", a également fait ceux de "Ti-Coq", la pièce de Gratien Gélinas qui obtient un formidable succès à Montréal.

Jacques Pelletier, qui avait la responsabilité des décors dans le film "Un homme et son péché", ne mange jamais de dessert mais il met douze cuillerées de sucre dans son café.

Tous les costumes que portent les interprètes du film "Un homme et son péché" sont authentiques.

Pour Suzy Delair, Clouzot a écrit dans "Quai des Orfèvres", un rôle qui découvre les richesses de son originale personnalité. Il n'y a pas trente-six recettes de réalisme mais une seule: l'utilisation systématique du détail. En tant que metteur en scène, Clouzot y excelle. "Quai des Orfèvres" le confirme.

Dans "Ruy Blas", c'est Danielle Darrieux qui tient le rôle de la Reine d'Espagne, et Jean

Marais celui de Ruy Blas et de Don César de Bazan.

Né en 1885, Charles Dullin se révèle, dès sa jeunesse, homme de théâtre. Disciple d'Antoine, il fut avec Jacques Copeau, un des pionniers du théâtre libre basé sur l'improvisation. Le film muet comme le parlant est riche de ses créations. Dans "Quai des Orfèvres", son plus récent film, Dullin joue avec un cynisme hallucinant le personnage équivoque et salace de Brignon. L'Éloge de son talent n'est certes plus à faire.

M.G. MONTREAL
THE THREE MUSKETEERS
TECHNICOLOR
2e semaine
Lana Turner - Gene Kelly
June Allyson - Van Heflin
Angela Lansbury

JANE WYMAN LEW AYRES
Johnny Belinda
3e SEMAINE
PRINCESS

JOHN LUND
WANDA HENDRIX
BARRY FITZGERALD
MONTY WOOLLEY
Miss Hatlock's Millions
A l'affiche
Capitol

JOAN OF ARC
INGRID BERGMAN
A VICTOR FLEMING PRODUCTION
COLOR BY TECHNICOLOR

SAINT-DENIS
Spectacle continu
10 h. 12 h. 2 h. 50 - 3 h. 30
6 h. 15 - 8 h. 55
Sauf dimanche
Aucun siège réservé
Matin 75 - Matinées 90
Soirées \$1.20
A L'AFFICHE

CESOR ★ AUGESU
MA. 3685
TIT-COQ
Une œuvre de GRATIEN GÉLINAS

HOWARD HAWKS
TRAT PRODUCTION
RED RIVER
JOHN WAYNE - MONTGOMERY CLIFT
OPHELIUM

COLUMBIA PICTURES PRESENTS
Rita Hayworth
Glenn Ford
To Love of Carmen
Color by Technicolor
IMPERIAL A l'affiche

ST-DENIS
SÉRAPHIN
à l'écran
UN HOMME & SON PÉCHÉ
A l'affiche
JOUVET DELAIR

Cinéma de Paris
A l'affiche
JOUVET DELAIR
QUAL DES ORFÈVRES
avec
Renan

Gazette artistique

Horaires des cinémas

SAINT-DENIS:
"Un homme et son péché"
2 h. 2 h. 25, 5 h. 50, 7 h. 15, 9 h. 40.
CINÉMA DE PARIS:
"Quai des Orfèvres"
11 h. 30, 2 h. 4 h. 25, 6 h. 50, 9 h. 15.
CHAMPLAIN:
"Chanson du Souvenir"
12 h. 2, 2 h. 35, 4 h. 45, 6 h. 55, 9 h.
ELECTRA:
"Géronimo le Peau-Rouge"
12 h. 35, 2 h. 30, 5 h. 05, 7 h. 20, 9 h. 35.
PALACE:
"Joan of Arc"
11 h. 35, 3 h. 15, 4 h. 45, 6 h. 50, 9 h. 15.
LOEW'S:
"The Three Musketeers"
10 h. 12 h. 15, 2 h. 30, 4 h. 45, 7 h. 15, 9 h. 30.
CAPITOL:
"Miss Hatlock's Millions"
10 h. 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 7 h. 20, 9 h. 40.

PRINCESS:
"Johnny Belinda"
10 h. 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 7 h. 30, 9 h. 40.
OPHELIUM:
"Red River"
10 h. 12 h. 15, 2 h. 30, 4 h. 50, 7 h. 05, 9 h. 25.
IMPERIAL:
"Loves of Carmen"
10 h. 12 h. 15, 2 h. 30, 4 h. 50, 7 h. 05, 9 h. 25.

Spectacles
GESU: **Ti-Coq**, pièce en trois actes de Gratien Gélinas.

Au Kiwanis
Le prochain déjeuner-causerie du Kiwanis Saint-Laurent aura lieu demain midi, en l'hôtel Ritz-Carlton. Le conférencier invité sera M. l'abbé Paul Contant, directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance. Il parlera de cette œuvre.

La chasse à l'ours est permise à l'année dans la province, sauf sur le territoire des parcs et réserves, et sur celui des clubs privés.

Les Concerts Symphoniques

Georges Enesco est l'une des figures les plus remarquables de la musique contemporaine. Pour la troisième saison il reviendra diriger l'Orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal ce soir et demain soir au Plateau. A cette occasion il fera entendre une œuvre nouvelle, la Fugue en fa mineur de Charles Kocchin, compositeur français très savant, mais connu du grand public surtout par sa mélodie "Si tu le veux" qui est une œuvre de jeunesse.

Roumain d'origine, ayant débuté comme violoniste, Enesco s'intéresse toujours à l'orchestre et est l'avant-garde tout jeune d'entendre les plus grands chefs non seulement aux concerts mais aussi aux répétitions. Il a subi à la fois l'influence de Vienne et celle de Paris où il a vécu de longues années. C'est après que sa grande réputation de violoniste fut établie qu'il se révéla comme compositeur. Sa Rhapsodie roumaine est un des chefs-d'œuvre de la musique moderne acclamée partout où elle est jouée. On se souvient qu'Enesco la dirigea lui-même avec l'Orchestre des Concerts Symphoniques qui présente également une Symphonie de lui pleine de coloris et de chaleur.

La personnalité d'Enesco possède la simplicité vraie des grands maîtres. Ceux qui l'ont approché savent avec quelle science dévouée et quelle sympathie il parle de musique. On sait aussi quelle vénération a pour lui le jeune violoniste américain Yehudi Menuhin qui fut son élève et avec qui il parut si souvent en concert. Favori des auditeurs du Plateau, Georges Enesco est de ces chefs qui atteignent le sens profond des œuvres et leur prêtent une vie intense. Aux Concerts de la semaine prochaine il fera sereinement découvrir à bien des abonnés la 5e symphonie de Beethoven. Le programme comprendra encore l'ouverture de "Benvenuto Cellini" de Berlioz ainsi que le 2e concerto de Brahms avec Arthur Rubinstein comme soliste.

Les Amis de l'Art

Bénéfices artistiques: A l'Auditorium du Collège de St-Laurent, le 3 février, à 8 h. 15, la Société Prospero présente le film "The Great Dictator". (Billets en vente à l'Auditorium.) A l'Auditorium du Collège de St-Laurent, le 5 février, Louise Darios. (Prix spécial sur présentation de la carte de membre au guichet.) Au Gesu, le 7 février, "Madame la France", rétrospective poétique et littéraire du moyen âge à nos jours, jouée par la troupe Mélingue, de Paris.

Au Plateau, le 8 février, récital conjoint de Marthe Letourneau, soprano, et Georges Savaria, pianiste. Au Forum, le 12 février, en matinée, les Ice Folies. Au His Majesty's, les 13 et 20 février, et le 6 mars, récitals de Paul Loyonnet. Au Monument National, le 19 février, Ballet Music Hall. A l'Ecole normale Jacques-Cartier, le 20 février, "Maggie".

Le concert de Gieseking n'ayant pas lieu, les Amis de l'Art qui se sont procurés des billets au secrétariat sont priés de venir le plus tôt possible se faire rembourser.

Abonnements: Les Matinées Symphoniques, séries de 6 concerts (chaises seulement).

Cours: A la Municipalité, le 6 février, à 2 h., cours de peinture de Mlle Rineau Sencal.

Exposition: Le public est invité à visiter, le samedi et le dimanche après-midi, de 2 h. à 5 h., l'exposition de peinture que se tient au secrétariat de l'Association.

On est prié de noter que l'enregistrement pour devenir membre des Amis de l'Art est maintenant ouvert.

On peut s'inscrire immédiatement pour prendre part au Concours d'instruments à vent et à percussion ainsi qu'au Concours de danse de ballet. Pour tous renseignements concernant ces concours, prière de s'adresser à Mlle Bergeron, directrice générale, tél. FR. 1119.

QUIETUDE D'ESPRIT

La Canada Life y a largement contribué pour le Nombre toujours Croissant d'Hommes et de Femmes en 1948



Nos représentants ont créé plus de nouvelles protection en 1948 qu'au cours de toute année précédente

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Paiements aux Détenteurs de Polices et Bénéficiaires	24,282,552
Assurance Nouvelle (annuités exclues)	122,797,159
Affaires Nouvelles en Annuités	17,434,506
Assurances en Vigueur (annuités exclues)	1,151,926,450
Affaires en Vigueur en Annuités	153,639,491
Total de l'Actif	369,875,349
Surplus	19,234,976
Intérêt Acquis	3,622

Un plus bel avenir pour vous et vos proches!

THE CANADA LIFE
Assurance Canadienne

Les activités syndicales dans la région des Laurentides

Par la voix de l'organisateur régional des Syndicats Nationaux, M. Ivan Legault, nous apprenons de Ste-Agathe-des-Monts que le Syndicat de la Construction de Ste-Agathe, au cours de l'assemblée du 26 janvier, a élu son conseil exécutif pour l'année 1949.

Le confrère Albert Brien fut élu président, Lucien Legault secrétaire-archiviste et Roland Alard, pour un second terme, secrétaire-trésorier. Les sergents d'armes sont les confrères P.-E. Doré et J.-A. Legault. Les élections étaient sous la présidence du confrère Yves Lamarche.

Au cours de leur allocution, les nouveaux officiers se sont déclarés unanimes dans leur détermination de promouvoir les activités syndicales et d'augmenter le nombre des avantages dont les membres bénéficient déjà par leur syndicat. Plusieurs projets qui devraient intéresser tous les

membres seront mis à l'étude. Le nouveau conseil exécutif est convaincu qu'avec l'appui des membres, le syndicat atteindra le but et les résultats qu'il se doit.

Les nouveaux officiers seront installés à la prochaine assemblée régulière, soit mercredi le 9 février prochain. On s'attend qu'à cette occasion des officiers de la Fédération Nationale des Métiers du bâtiment soient présents à cette assemblée.

MODIFICATIONS A L'ETUDE.
C'est le 9 janvier dernier que se réunissaient à Ste-Agathe les conseils exécutifs des syndicats de Ste-Jérôme, Ste-Thérèse, Ste-Agathe et du local 1001 de l'Union Internationale des Charpentiers-Ménisiers de Ste-Thérèse. Plusieurs amendements que les ouvriers ont l'intention de faire inscrire, lors du renouvellement du décret ont été mis à l'étude.

NOUVEAU SYNDICAT DE LA CONSTRUCTION A LACHUTE

De la même source, nous apprenons qu'un nouveau syndicat pour les métiers de la Construction vient d'être fondé à Lachute. L'assemblée de fondation fut tenue samedi le 22 janvier à la salle de l'hôtel de ville. Au nombre des orateurs présents, on remarquait MM. O. Filion et J.-B. Delisle, respectivement président et secrétaire de la Fédération nationale des métiers du bâtiment.

Les officiers élus sont les confrères Jos.-J. D'Aoust, président, Albert Legault, vice-président, Rodolphe Gagné, secrétaire-archiviste, Jos.-J. Poirier, secrétaire-trésorier, et Cyril Leroux, sergent d'armes.

Le nouveau syndicat sera désigné sous le nom de "Syndicat des métiers de la construction du comté d'Argenteuil". Les officiers lancent un appel à tous les travailleurs de la construction dans Lachute et les environs pour qu'ils soient présents à la prochaine assemblée qui sera tenue lundi le 7 février prochain. M. Ivan Legault, organisateur régional des Syndicats nationaux, sera présent à cette assemblée.

DOCTORESSE IMPROVISEE



Epouse d'un agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson au poste de Great Whale River, Mme Eunice Tyer, 32 ans, de Toronto, a réussi, avec la seule aide d'un manuel médical et de quelques drogues à empêcher une épidémie d'oreillons de balayer entièrement une tribu voisine d'Esquimaux de 600 individus. Elle se rétablit en ce moment dans un hôpital de Toronto d'une opération pour mastoïdite.

(Photo C. P.)

Semaine nationale de la santé

Messages des autorités civiles

Le message de Son Excellence le gouverneur général, le vicomte Alexander de Tunis.

Ottawa, 1er février. — "Comme patron d'honneur de la Ligue canadienne de santé, je fais appel à chacun pour leur appui entier et leur collaboration au cours de la cinquième Semaine nationale de santé.

Je ne peux insister trop fortement sur l'influence essentielle d'une constante vigilance dans la sauvegarde de notre santé individuelle pour assurer le maintien des progrès du Canada. Toute entreprise dont le but est l'amélioration de la santé de la population de ce pays a mon appui enthousiaste."

(signé)
ALEXANDER DE TUNIS
Le message de Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province, sir Eugène Fliset.

Québec, 1er février. — "J'invite la population tout entière du Québec à s'arrêter un moment pour réfléchir sur son état de santé. — Est-elle bonne? — Est-elle mauvaise? S'il y a lieu de l'améliorer, sachez comment! Si elle est bonne, il faut à tout prix la maintenir ainsi par de saines habitudes d'hygiène.

Notre belle province sera d'autant plus prospère que ses habitants seront en bonne santé. Nous commençons la Semaine nationale de santé, lancée antérieurement par la Ligue canadienne de santé. Cette ligue prêche la santé depuis plus d'un quart de siècle.

Je donne tout mon appui à son oeuvre et demande à chacun des nôtres de se maintenir en bonne santé. Le mot d'ordre est: Sauvegardez votre santé et sachez comment!"

(signé)
Eugène FISET

NOUVEAU
HAUT-COMMISSAIRE
A LONDRES



Ancien ambassadeur du Canada en Russie puis en Suisse, M. Dane Wilgerson vient d'être nommé notre haut-commissaire en Grande-Bretagne, à la succession de M. Norman Robertson.

(Photo C.P.)

Retour du vicomte Alain du Parc

Ottawa, 1er (C.P.). — Le nouvel ambassadeur de Belgique, le vicomte Alain du Parc, est descendu du train de New-York, dimanche, en disant malgré la tempête: "Il fait bon de revenir au Canada".

L'aimable diplomate, qui était l'envoyé de son pays en Suède avant de venir au Canada, a dit

qu'il avait visité le Canada "quatre ou cinq" fois au cours des douze dernières années. Sa première visite date de 1937; il était alors membre d'une commission commerciale qui était venue au Canada.

L'ambassadeur était accompagné de son épouse, la vicomtesse du Parc, et leur fille de douze ans, Claude.

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Qualité supérieure • Saveur délicieuse

Cours sur le commerce de détail

Pour la première fois à Montréal, La Commerciale (incorporée), société d'affaires et de commerce, avec l'aide du Centre d'Organisation scientifique du Commerce et de l'Industrie inaugure une série de seize cours sur le commerce de détail.

Cette série de cours vise à la formation tant du patron que de l'employé de magasin aux points de vue gestion et direction d'un commerce.

Le coût est de \$7, dont \$5 pour les frais de scolarité et \$2 pour l'inscription, ce qui donne droit aux résumés des cours. A peine 50 sous par cours, c'est peu si on considère qu'aux Etats-Unis, par exemple, le coût total s'élève entre \$20 et \$25 pour le même enseignement.

Le nombre d'élèves étant fortement limité, vous êtes prié de donner votre nom immédiatement. Le dépliant inclus vous donnera toutes les explications nécessaires à ce sujet.

RADIO

MARDI, 1er FEVRIER

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Yvan l'Intrépide.
CBM-Variétés.
CKAC-Une vedette.
CKVL-Chansonnnette.
CHLP-Chansonnnettes.

6.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Dites-moi.

6.30 P.M.
CBF-Actualité.
CBM-Diversité.
CKAC-Sports.
CKVL-Nouvelles.

6.45 P.M.
CBF-En direct.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.

7.00 P.M.
CBF-Un homme et son péché.
CBM-Al Harvey.
CKAC-Alain Gravel.
CHLP-L'Heure familière.

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CBM-Sweet and Swing.

7.30 P.M.
CBF-Roland et Robert.
CBM-Les Marsons.
CKAC-Sélections.
CKVL-Chansonnnette.
CHLP-Bouquet mus.

7.45 P.M.
CBF-Troubadours du...
CBM-Radio Charades.
CKAC-Le diable...
CKVL-Juliette Beauveau.
CHLP-Chs. Magnante.

8.00 P.M.
CBF-Le choc des idées.
CBM-Morgan Time.
CKAC-Juliette Beauveau.
CKVL-Pantôme.
CHLP-Polka et chan.

8.30 P.M.
CBF-Orch. sym. de Tor.
CBM-Cavalade.
CKAC-La mine d'or.
CKVL-Pit & Pat.
CHLP-CHLP à Paris.

8.45 P.M.
CBM-Causerie.
CHLP-Jacques Souriol.

9.00 P.M.
CBM-Bob Hope.
CKAC-Philo Vance.
CKVL-Juges les étalles.
CHLP-Ranch house.
CHLP-Place Pigalle.

9.30 P.M.
CBF-Scoops des Parents.
CBM-McCree and Molly.
CKAC-Raillement du...
CKVL-Les aventures d'Oswald.
CHLP-Al Harvey.

MERCREDI, 2 FEVRIER

5.00 A.M.
CKVL-Bonjour.

5.30 A.M.
CKAC-La messe du jour.

6.00 A.M.
CBM-Réveil.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Réveil.
CKVL-Nouvelles.

6.15 A.M.
CKVL-Prière.

6.30 A.M.
CKVL-Réveil.
CKVL-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.

7.00 A.M.
CBF-Opéra de quat'sous.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Actualités.
CKVL-Siffier.
CKVL-Progr. du S.-O.
CKVL-Nouvelles.
CHLP-La Carrousel.

7.30 A.M.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Prévisions.
CKAC-L'Oratoire.

8.00 A.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Nouvelles inter.
CKVL-Siffier.
CHLP-Radio S.-Oœur.

8.15 A.M.
CBF-Métropole.
CKAC-Boul. Légaré.
CKVL-Tout & Coffre.
CHLP-La Carrousel.

8.30 A.M.
CBF-Rythme.
CBM-Musique.
CKAC-Musique.
CKVL-Entretien mat.

8.45 A.M.
CBF-Musique.
CKAC-Bon appétit.

9.00 A.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Actualités.
CKVL-Roger Baulu.
CKVL-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.

9.15 A.M.
CBF-Musique.
CKAC-Breakfast Club.

9.30 A.M.
CBF-Le p'tit train.
CKAC-Clevelanders.
CKAC-Les margains.
CHLP-Ne le dites pas...

9.45 P.M.
CBF-Emission éducative.
CKAC-Annonces jock...

10.00 A.M.
CBF-Sur nos ondes.
CBM-Panorama.
CKAC-Actualités.
CKVL-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.

10.15 A.M.
CBF-Valdes.
CKAC-Kindergarten.
CKVL-Make Believe...
CKVL-Chansons.

10.30 A.M.
CBF-Le Hitz a.v.p.
CBM-Pgm. musical.
CKVL-Entrevues.
CKAC-Kate Aiken.
CHLP-CHLP 1-4-1-0.

10.45 A.M.
CBF-Drames.
CBM-Day Dreaming.
CKAC-Musique.

11.00 A.M.
CBF-Francine Louvain.
CBM-Road of Life.
CKAC-Actualités.
CKVL-Chansonnnette.
CKVL-Nouvelles.
CKVL-Breakfast in H.M...
CHLP-Au buffet de la...

11.15 A.M.
CBF-La Métairie Ran.
CBM-Grande Soeur.
CKAC-Kate Aiken.

11.30 A.M.
CBF-Troubadours.
CBM-What's your beef?
CKAC-Le jockey...
CHLP-Valde.

11.45 A.M.
CBM-Laura Limited.
CKVL-Polka.

MIDI
CBF-Jeunesse Dorée.
CBM-Nouvelles.
CKAC-L'Angelus.
CKVL-Chansonnnette.
CKVL-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CHLP-L'heure féminine.

12.15 P.M.
CBF-Rue principale.
CBM-Aut. Lury.
CKVL-Nouvelles.

12.30 P.M.
CBF-Réveil rural.
CBM-Emission rurale.
CKAC-Bon appétit.
CKVL-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.

12.45 P.M.
CBF-Nouvelles.
CKAC-Songs by Sinatra.
CKVL-Magasinage.

1.00 P.M.
CBF-Questions nouvelles?
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Betty Bee-Hive.
CKVL-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.

1.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Rapport Gagné.
CKAC-Musique.
CKVL-Pops Concert.
CKVL-Pops Party.

1.30 P.M.
CBF-Tout le monde.
CKAC-La vie en rose.
CKVL-Jumpin' Jacks.

1.45 P.M.
CBF-A l'enseigne...
CKAC-Tout le monde.
CKVL-Rythme moderne.

Les pertes par le feu à St-Hyacinthe

Elles se sont élevées à \$36,330 au cours de l'année 1948

St-Hyacinthe, 1er (D.N.C.). — Les pertes par le feu à Saint-Hyacinthe, au cours de l'année 1948, s'élevèrent à \$36,330.00, mais elles furent compensées en grande partie par les assurances. Les pompiers durent répondre à 198 appels, dont la plupart pour des feux de cheminée ou des commencements d'incendie rapidement maîtrisés, comparativement à 203 en 1947. Au chapitre de la police, les arrestations opérées au cours de l'année écoulée s'élevèrent au nombre de 291, comparativement à 343, l'année précédente. Tels sont les points essentiels du rapport soumis au conseil municipal par le chef J.-Adrien Malo, des services de police et feu de notre ville.

Les voleurs ne firent pas fortune à St-Hyacinthe en l'année 1948. Les marchandises volées ca et là avaient une valeur de \$5,578, et l'on en retrouva pour \$5,045. Treize automobiles, d'une valeur de \$16,350, furent volées et retrouvées. De même pour 71 bicyclettes, valant \$2,665. Les vols enregistrés furent au nombre de 17, dont un à l'étalage. A noter que 20 personnes furent appréhendées et détenues, pour le compte de corps de police de l'extérieur.

L'automobile et la circulation automobile occupent particulièrement les membres de la force constabulaire. Outre les vols d'auto, il fut fait rapport au poste de 353 accidents d'auto, au cours desquels 55 personnes furent blessées, et une, tuée. On note encore: stationnement à des endroits prohibés, 18 cas; circulation en sens interdit, 28; conduite dangereuse d'une auto, 10; défaut d'arrêter à certaines intersections de rues, 25; conduite d'auto en état d'ivresse, 4; lumières défectueuses, 537; refus de payer un chauffeur de taxi, 2. Les incendies furent plus nombreux que les accidents d'auto. Une personne mourut au cours d'un incendie, et trois autres succombèrent à l'hôpital Saint-Charles, de brûlures subies dans un autre. Le grand nombre des incendies se déclarèrent dans des maisons privées, soit 101 sur un total de 198. On enregistra 46 feux de cheminée, 24 dus à des tuyaux surchauffés, 12 à des fournaies surchauffées et 11 à des courts-circuits électriques. Le nombre de fausses alarmes, 44.

Pour une raison ou pour une autre, les constables durent consacrer, en dehors de leurs heures régulières de travail, 593 heures supplémentaires au service de police, et 1,792 heures au service des incendies.

La Société de chirurgie de Montréal

La prochaine séance de la Société de chirurgie de Montréal aura lieu à l'hôpital Notre-Dame, sous la présidence du docteur Paul Bourgeois, mercredi, le 2 février 1949, à 4.30 p.m.

Communications.
1—Traitement chirurgical dans les métastases du cancer du sein. (Dr Pierre Smith).
2—Appareil simple et peu encombrant à utiliser dans les fractures de l'épaule et du bras. Démonstration de la fabrication et de l'application. (Dr Albert Couturier).

Avis de nominations de titulaires

Le conseil de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, conformément à une décision prise à sa séance du 19 janvier 1949, déclare ouverte, pour la nomination d'un titulaire, les chaires suivantes:

1° Anatomie normale; 2° bactériologie; 3° physiologie; 4° urologie.

Ceux qui désirent poser leur candidature à ces postes de titulaires sont tenus de le faire par écrit avant le 1er mars 1949.

Les règlements qui indiquent les conditions de nomination à ces postes seront fournis par le chef du secrétariat de la Faculté de médecine.

La demande des candidats doit être adressée à M. le Doyen avant l'expiration du délai indiqué plus haut (1er mars 1949).



On a mis sa performance à l'épreuve dans de très rudes montées... et la Chevrolet s'est bri...amment acquittée!

Éprouvée et prouvée ...

sur le terrain d'essais le plus rude du monde!

"Il faut qu'elle puisse prendre les plus rudes montées... sans difficulté..." avaient déclaré ses techniciens. Et ce n'est qu'après avoir PROUVÉ qu'elle se riait des très rudes montées du terrain d'essais de la General Motors, à Milford, Michigan — que cette si nouvelle Chevrolet pour 1949 fut approuvée pour la production! Il en fut de même des autres aspects de sa performance —

accélération, vitesse, confort de roulement, économie et contrôle — ils ont tous été PROUVÉS remarquables. Ainsi, l'acheteur d'une Chevrolet pour 1949 recevra, non pas une voiture expérimentale, qui n'a pas encore été mise à l'épreuve, mais une voiture qui, selon tous les critères de performance et de valeur, a MÉRITÉ le titre de meilleure voiture à bas prix du Canada!



UN PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY
OF MONTREAL LIMITED
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

DUVAL MOTORS LIMITED
529, rue Jarry

DES CHATELETS AUTOS LIMITEE
4590, rue St-Denis

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, ave Bonnaty, Verdun, Qué.

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine

ROBITAILLE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Décarie

ENTRETIEN — REPARATIONS
TU. 1637
4620, 25ème avenue, Rosemont

LA COUR DU RECORDER Tribunal exceptionnel

Jurisdiction civile et criminelle — Autorité dans toute la province — Plus de 98,000 causes entendues en 1948 — Causerie du recorder en chef, Me Roland Paquette

La Cour du recorder de Montréal est un tribunal exceptionnel, à cause de sa double juridiction civile et criminelle. En vertu de l'article 483 de la charte de la ville de Montréal, on peut dire qu'à l'encontre des records des autres villes, ceux de la ville de Montréal jouissent de l'autorité et des pouvoirs de deux juges de paix avec juridiction dans toute la province.

Le recorder de Montréal peut agir comme Cour du recorder et, alors, ses attributions sont définies par l'article 484 de la charte de la ville de Montréal. Il peut aussi, comme *persona designata*, avoir une compétence pénale ou criminelle.

Voilà ce que rappelait hier soir, dans une causerie prononcée à la radio, Me Roland Paquette, recorder en chef de Montréal.

M. Paquette a voulu montrer le rôle important que remplit la Cour locale du recorder tant dans l'administration de la justice que du point de vue social.

22,621 causes

En premier lieu, la Cour de la rue Gosford entend et juge toutes les infractions aux règlements municipaux. Ainsi, au cours de l'année 1948, 22,621 causes pour infractions aux règlements municipaux ont été entendues.

En plus, les records vont à appliquer la loi d'hygiène de la province de Québec. En un mot, tous les règlements municipaux et toutes les lois provinciales de nature à protéger la santé de nos gens vont leur application surveillée et mise à exécution chez les records municipaux.

La loi provinciale sur le mal vénérien autorise les records à détenir sans caution, pour examen médical, et, ensuite, jusqu'à guérison, s'il y a lieu, les personnes arrêtées dans une cause de moralité.

Durant l'année 1948, le greffe de la Cour du recorder a enregistré 69,360 causes concernant la circulation.

Depuis le mois de mars 1948, les infractions poursuivables par

voie de conviction sommaire se sont accrues dans une très forte proportion, note Me Roland Paquette. Il y avait en 1948, deux fois plus de causes de ce genre que durant l'année précédente.

De plus, au cours de 1948, 6,486 infractions aux statuts fédéraux ont été poursuivies en Cour du recorder: ces infractions aux lois fédérales comprennent tous les genres de délits, depuis la simple voie de faits, jusqu'à la possession de drogues, en passant par divers autres crimes.

Droit de cadenas

Le recorder de Montréal peut aussi, s'il le juge à propos, apposer le cadenas et les scellés sur tout établissement ou deux ou plus de deux infractions ont été commises durant l'année. Dix-huit ordonnances de fermeture ont ainsi été émises par nos records durant l'année 1948. Toutefois, il s'agit ici d'une mesure exceptionnelle qui n'est employée que lorsque la morale et la paix publique le requièrent.

M. Paquette rend hommage à la J.O.C., à l'Armée du Salut et à d'autres organisations charitables dont il faut admirer, dit-il, le dévouement désintéressé. Ces groupements s'efforcent d'aider les malheureux, en leur fournissant le gîte, le couvert et en leur procurant, lorsque possible, un emploi régulier qui leur permet de reprendre leur place normale dans notre société. En effet, un représentant de chacune de ces institutions se tient presque continuellement à la disposition de la Cour du recorder, pour tendre une main secourable à ceux que le tribunal juge d'être aidés.

En 1948, les records de Montréal ont entendu 98,551 causes de toutes sortes.

Le bien-être, la santé physique et morale, la sauvegarde des biens matériels d'une population de près d'un million d'âmes dépendent, en grande partie, du travail efficace de la Cour de la rue Gosford, conclut le recorder en chef.

Un pionnier du Crédit social est décédé en Alberta, hier

M. Jaques était âgé de 68 ans — On l'avait souvent accusé d'antisémitisme

Ottawa, 1er (C.P.). — M. Norman Jaques, 68 ans, un pionnier du Crédit social au Canada, député fédéral de Wetaskiwin, Alberta, est décédé hier matin après une courte maladie.

Adversaire déclaré du sionisme politique international, il était connu pour ses violents discours sur le sujet. On l'avait souvent accusé d'antisémitisme.

A plusieurs occasions, il a visité les Etats-Unis pour parler sur les mêmes rostrales que Gerald L. K. Smith, chef du parti démocrate chrétien des Etats-Unis, qui est aussi accusé d'antisémitisme. Il y a quelques années, les organisations juives du Canada ont demandé au secrétaire d'Etat d'empêcher M. Jaques de faire des discours aux Etats-Unis.

Né à Londres, il vint au Canada

en 1901 et s'établit sur une ferme à Castor, Alberta. Il fut élu aux Communes aux élections générales de 1935.

Vers les 1920, il se lia au major G. H. Douglas, peu après que ce dernier eut fondé le mouvement du Crédit social, en Angleterre. M. Jaques, en collaboration étroite avec le major Douglas, contribua à fonder le mouvement au Canada.

Brillant étudiant en philosophie et en sciences économiques, il s'est particulièrement intéressé aux affaires extérieures. Sa conviction qu'il exprimait vigoureusement, était que la juiverie internationale, la finance et le communisme sont les trois facteurs qui menacent la paix du monde.

M. Jaques laisse dans le deuil sa femme, antérieurement Esther G. Portsmouth, et deux filles: Mme L. F. Wilan et Mlle Nanette Grace Jaques, toutes deux d'Edmonton. Lui survivent également cinq frères et quatre sœurs, vivant tous en Angleterre.

Préparation du budget municipal

Le comité exécutif de Montréal a commencé la préparation du budget de la ville pour l'année fiscale commençant le 1er mai prochain.

Cette étude se poursuivra du moins jusqu'à la fin de l'année. Elle sera terminée avant le 15 février, et approuvée par le conseil avant le 16 mars.

Cours d'agrégation

Le conseil de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, conformément à une décision prise à sa séance du 19 janvier 1949, ouvre un concours d'agrégation pour le poste d'agrégé suivant:

Médecine générale, comprenant: la pathologie médicale, la pathologie générale, la clinique médicale, la matière médicale et la pharmacologie.

Ceux qui désirent poser leur candidature sont tenus de le faire par écrit avant le 1er mars 1949. Le règlement exige de chaque candidat qu'il ait fait un stage d'au moins trois ans comme assistant à l'une des chaires d'enseignement de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Dans certaines conditions, la durée du stage peut être abrégée.

Tout candidat doit produire, en même temps que sa demande écrite, une attestation du ou des professeurs auprès desquels il a travaillé. La demande doit aussi faire mention des titres du candidat et des travaux scientifiques qu'il a publiés. Elle doit être adressée au directeur des études avant l'expiration du délai indiqué plus haut (1er mars 1949). Les candidats pourront obtenir une copie des règlements concernant le concours d'agrégation en s'adressant au secrétaire de la Faculté de médecine.



M. Irving R. Tait, qui a été nommé président du bureau de direction de The Engineering Institute of Canada, section de Montréal.

Départ de Mgr Prevost pour la Chine

Mgr Gustave Prevost, des Missions Etrangères, de Pont-Viau et préfet apostolique de Lintung, en Mandchourie, se mettra en route pour la Chine, demain, le 2 février. Le départ aura lieu à l'aéroport de Dorval, à 4 h. p. m. Mgr Prevost se rendra d'abord à Rome où il espère obtenir une audience auprès du Saint-Père le Pape. De Rome, il se rendra à Shanghai afin de se mettre à la disposition de S. E. Mgr Ribéri, Intermoine en Chine, et rentrer dans sa préfecture apostolique de Lintung, dès que la possibilité lui sera offerte.

A Changhaï, Mgr Prevost résidera, du moins temporairement, à la procure des Missions-Etrangères de Paris, 50 Delastre Road (L'on prie de noter l'adresse pour toute correspondance).

Mgr Prevost, avant de quitter le Canada, présente à tous ses bienfaiteurs et amis, tant membres du clergé que laïcs, l'expression de sa profonde gratitude et ses salutations d'adieu.

Notes biographiques

Joseph. Roland, Gustave Prevost, né à St-Eustache, comté de Deux-Montagnes, le 25 octobre 1914, baptisé le même jour.

Il est le fils de Zéphir Prevost et de Laurence Godard.

Il fit ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse; études théologiques au séminaire des Missions-Etrangères de Pont-Viau, 1934-1938.

Ordonné prêtre à St-Eustache, le 29 juin 1938, par S. E. Mgr Louis Lapierre, P.M.E., évêque de Szepeingai, Mandchourie.

Départ pour la mission de Lintung, Mandchourie, le 27 septembre 1938.

Vicaire à Haobetou (1938-40) à Rualou (1940-1941).

Prisonnier (sous l'accusation d'espionnage) de la police militaire japonaise, août 1941-décembre 1941.

Interné au camp de concentration de Szepeingai, décembre 1941-août 1945.

Nommé préfet apostolique de Lintung, Mandchourie, le 28 novembre 1946, succédant à Mgr Emilien Masse, P.M.E., décédé au camp de concentration.

Arrivé à Montréal pour séjour de repos, le 23 février 1948. Retour en Chine, le 2 février 1949.

Election des officiers aux Loisirs de Chambly-Bassin

Chambly Bassin, 1er (Spécial). — Dernièrement Les Loisirs de Chambly Inc. ont tenu leur assemblée générale au cours de laquelle eut lieu l'élection de quatre directeurs. Les directeurs sortants étaient MM. Henri Blaquière, J.-L. Gamache, Henri Coupal et Oscar Viau. Après la lecture des rapports du secrétaire et du trésorier, le président, M. P.-E. Ste-Marie, annonça la mise en nomination de MM. André Gervais, Henri Blaquière, Henri Coupal, J.-L. Gamache, Oscar Viau et J.-M. de Lamirande.

Les quatre qui avaient le plus grand nombre de votes furent élus directeurs. Ce sont: MM. André Gervais, Henri Blaquière, Henri Coupal et Oscar Viau. Il y eut ensuite discours par M. H. Béique, maire de Chambly-Bassin, M. l'abbé Jean Forges, aumônier des Loisirs, et par les quatre nouveaux directeurs. M. P.-E. Ste-Marie, président, clôtura l'assemblée.

A leur assemblée régulière du 24 janvier, les directeurs élurent M. Henri Blaquière secrétaire pour un troisième terme; M. André Gervais a été élu trésorier. M. J.-L. Gamache, trésorier sortant, a été nommé gérant du Centre paroissial et M. Roland Morin a été nommé organisateur de la kermesse 1949. M. Henri Blaquière demeure toujours l'organisateur de la souscription en faveur des Loisirs de Chambly-Bassin.

Cours d'art oratoire

Le prochain cours public et gratuit d'art oratoire, de bon parler français et de diction de la Société du B.P.F. aura lieu, à 7 h. 30, mardi soir, à la Municipale. Le cours du professeur, M. Jules Massé, portera sur: "Certaines considérations linguistiques".

Le cercle d'art oratoire "Jules Massé" recevra à l'issue du cours M. Raymond Grobet, qui présentera des films en couleur sur la Suisse, sous les auspices du consulat de Suisse à Montréal et de l'Office du tourisme suisse de New-York.

L'entrée est libre et le public cordialement invité.

La prospection à Polytechnique

Les cours de prospection donnés l'an dernier à l'Ecole Polytechnique ont remporté beaucoup de succès, tant par le nombre des inscriptions, que par l'assiduité aux cours et l'intérêt apporté aux matières enseignées. La direction de l'Ecole Polytechnique est donc heureuse d'annoncer qu'elle donnera de nouveau chez elle, pour la troisième année une série d'environ 150 heures de cours de prospection, du 7 mars au 9 avril 1949.

La province a grandement besoin présentement de prospecteurs qualifiés pour explorer les immenses étendues de la province qui offrent des possibilités et y découvrir les gisements qu'elles renferment. Ces cours sont donc organisés en vue de l'entraînement scientifique des prospecteurs, et seront donnés par les professeurs du département "Mines et Géologie" de l'Ecole Polytechnique. Ils s'adressent particulièrement aux prospecteurs de métier qui désirent se perfectionner dans leur art, ainsi qu'aux jeunes diplômés de nos écoles de la province qui voudraient apprendre ce nouveau métier, qui peut devenir lucratif.

Ces cours sont offerts également à tous ceux qui s'intéressent directement ou indirectement à l'industrie minière en général. Le programme des cours comprend les matières suivantes: chimie, minéralogie, prospection, forge, analyse des minerais, dessin, séances de laboratoire et quelques excursions sur le terrain, au cours desquelles il y a visite de certaines mines de la région et étude des roches sur le terrain. Les cours théoriques auront lieu le matin et les après-midi seront réservées pour les séances de laboratoire.

Les frais d'inscription sont de \$15.00. En retour, les livres et les collections de minéraux et de roches sont fournis gratuitement. Cette somme couvre également le coût des excursions sur le terrain. Aucun examen d'admission n'est requis. Un certificat d'études attestant la compétence du futur prospecteur sera remis gratuitement à ceux qui, ayant suivi les cours assidûment, désireront passer les examens requis. Ces cours sont organisés en collaboration avec le Ministère des Mines de la province qui les subventionne. Le Gouvernement, qui cherche par tous les moyens possibles à développer nos ressources minières, considère que la formation de prospecteurs compétents est essentielle à cette fin.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser au plus tôt aux bureaux de l'Ecole Polytechnique, 1430, rue St-Denis, Montréal, Ma: 5311, ou le soir à Ex: 1098.

Le B.P.F. félicite le premier ministre

La Société du Bon Parler français a fait tenir cette lettre à M. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada: Montréal, le 28 janvier 1949. Honorable Premier Ministre, C'est pour la Société du Bon Parler français un honneur et un très agréable devoir de venir vous féliciter d'avoir rendu hommage au bilinguisme du Canada en élargissant la part du français aux Communes, lors de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire.

Nous avons conscience de nous constituer les interprètes de tous les Canadiens français du pays en vous priant d'agréer l'assurance de notre sincère gratitude patriotique.

Nous avons l'honneur de vous adresser, par la présente, nos vœux de prospérité et de respectueusement obligés.

Le prés. gén., Jules MASSE, pour la Soc. du Bon Parler français.

Le Pape et les Petites Soeurs de l'Assomption

Nos lecteurs connaissent, de nom tout au moins, la Congrégation des Petites Soeurs de l'Assomption, qui s'occupe particulièrement du soin des malades pauvres et qui exerce chez nous son dévouement, depuis une quinzaine d'années.

La supérieure générale de la Congrégation a été reçue en audience par Sa Sainteté, en décembre dernier. Nous extrayons de la correspondance romaine de la Croix de Paris, numéro du 23 décembre, ce compte rendu, qu'on lira sûrement avec un très vif intérêt:

Les Petites-Soeurs de l'Assomption

Leur supérieure générale fut, en effet reçue en audience par

Sa Sainteté, dès la fin des exercices spirituels du Vatican. Cette Congrégation est trop connue et estimée du Saint-Père pour ne pas recevoir de lui l'accueil le plus affectueux. Il prit donc le plus vif intérêt à entendre, de la bouche de la Très Révérende Mère générale, les progrès réalisés dans la régénération chrétienne de la famille ouvrière, à laquelle se consacrent les Petites Soeurs, en atteignant indifféremment tous les milieux ouvriers, puisque, à l'occasion de la maladie, elles soignent sans distinction de race, de religion et d'opinion. Le Saint-Père a relevé l'opportunité de cette pénétration, par le témoignage de la charité du Christ, au cœur du foyer ouvrier. Ainsi s'exerce un

apostolat évangélique, humain et familial, préparant le rapprochement du peuple et de l'Eglise.

Sa Sainteté félicita la supérieure générale des Petites Soeurs de l'Assomption de ses visées missionnaires. Elle se montra très heureuse de la récente fondation, qu'Elle désirait, au Pérou, à Lima. Et les développements de la Congrégation en Afrique du Nord et en Amérique du Sud retinrent particulièrement sa bienveillante attention. En bénissant, en la personne de leur vénérée supérieure générale, toutes les Petites-Soeurs de l'Assomption, le Souverain Pontife exprima enfin ses meilleurs souhaits pour le prochain succès de la cause de béatification du P. Pernet, leur saint fondateur.

LE CIVISME c'est une foule de petites choses!



C'est la semaine de santé nationale

Nous vivons aujourd'hui une vie fébrile, ce qui impose un plus grand effort au corps humain. Par conséquent il faut donner plus d'attention que jamais à la santé. Vous vous devez de faire votre

plein d'air pur : : : de bien manger : : : de dormir à des heures régulières, pour vous maintenir en bon état physique. Une bonne santé, le plus précieux actif, est une contribution au "Civismisme".

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices des fabricants de la

BIÈRE BRADING

THE BRADING BREWERIES, LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puisiez la vie.

RADIO-CARABIN: Soyez aux écoutes tous les mercredi soir de 9 à 10 hrs. CBF Montréal et le réseau français de Radio Canada.

Vous serez heureux dans la RÉSERVE NAVALE

En entrant dans la Réserve de la Marine Royale Canadienne, vous vous ferez de bons copains et participerez à une activité excitante.

Revêtu du glorieux uniforme de la Marine, vous apprendrez, comme réserviste, des métiers et des spécialités qui vous seront très profitables dans la vie civile.

Vous recevrez votre formation à vos heures de loisir, et dans votre propre ville. Ensuite, vous aurez l'occasion de naviguer sur mer à bord d'un navire de guerre ultra-moderne — en touchant la pleine solde du marin.

Joignez-vous aux jeunes gens qui se forment à bien servir leur pays et à se faire un avenir intéressant. Si vous voulez connaître l'opinion de ces jeunes gens sur leur vie passionnante, adressez-vous à

H.M.C.S. DONNACONA,

1475, rue Drummond Montréal, P.Q.



La Marine Royale Canadienne



A TORONTO

Augmentations recommandées pour les instituteurs

Sur une période de dix ans, ces augmentations coûteraient \$995,000

Toronto, 1er (C.P.) — Le comité des finances de la Commission de l'éducation a approuvé hier soir des augmentations de salaires pour les instituteurs de Toronto. Ces augmentations de salaires coûteront à la ville quelque \$140,000 de plus cette année. Si ces augmentations sont approuvées par la Commission, elles seront rétroactives au 1er janvier dernier.

Aucune décision n'a été prise à la suite de la requête de l'Association des maîtres des écoles publiques qui demandait que l'on revienne au système qui préconisait des différences dans les

salaires des instituteurs et ceux des institutrices.

Le minimum et le maximum recommandés pour les instituteurs des écoles secondaires sont les suivants (les salaires actuels sont entre parenthèses): principaux, \$5,200 à \$6,200 (\$4,500 à \$5,500); vice-principaux, \$4,000 à \$4,800 (\$3,000 à \$4,200); spécialistes, \$2,100 à \$4,700 (\$2,000 à \$4,100); et assistants, \$2,000 à \$4,500 (\$2,000 à \$4,000).

Les salaires minima et maxima, recommandés pour le personnel des écoles publiques sont les suivants (salaires actuels entre parenthèses): principaux des écoles comprenant 15 classes et plus, \$4,700 à \$5,400 (\$4,200 à \$4,700); principaux d'écoles comprenant moins de 15 classes, \$4,700 à \$5,200 (\$4,400 à \$4,700); instituteurs et institutrices, \$1,800 à \$4,000 (\$1,400 à \$3,500).

Le coût approximatif de ces augmentations sur une période de dix ans serait de \$995,000.

Nomination au C. N.

M. T. J. Gracey, contrôleur adjoint du Canadian National, annonce la nomination de M. J. N. Smeaton au poste d'ingénieur évaluateur du Canadian National à Toronto.

M. Smeaton était autrefois ingénieur comptable dans le bureau de l'ingénieur-chef à Montréal.

En contraste à la hausse générale des prix, le prix de la pénicilline a beaucoup baissé à cause des méthodes perfectionnées de production, d'après les Laboratoires Schenley.

Le calme règne dans les grills de Rouyn

Les autorités provinciales font observer la loi

Noranda, 1er (C.P.) — Les chants et les rires qui retentissaient autrefois jusqu'à 5 h. du matin dans les bars et les grills du district minier du nord-ouest de la province ne sont plus réduits maintenant qu'à un faible murmure.

C'est que la police des li- queurs, fortement poussée à l'action par les députés de la région, s'est mise en devoir de faire respecter la loi; de sorte qu'il n'existe plus d'endroit où l'on peut passer la nuit à boire, car tous les clubs doivent fermer leurs portes à l'heure réglementaire de 2 h. a.m.

Bien plus, les policiers affirment que de telles mesures n'ont pas un caractère passager et que le respect de la loi devient, à partir de maintenant, chose normale. C'est ce que les "réguliers" ne prennent pas fort, pas plus que les tenanciers de débits "indésirables" (blind pigs), habitués aux descentes plus ou moins fictives du bon vieux temps.

Ce changement de climat est le résultat d'une campagne menée par deux nouveaux députés provinciaux, MM. Guy Dallaire (Rouyn-Noranda) et Jacques Michon (Abitibi-Est); ces députés ont décidé de faire respecter la loi dans le nord-ouest québécois et ils ont pris les moyens pour atteindre leur but.

Dix avions font les recherches

Pour un avion léger disparu dans la région du grand lac des Esclaves

Edmonton, 1er (C.P.) — Dix avions en sont à leur septième jour de recherches, pour un avion léger, disparu dans la région du grand lac des Esclaves, à quelque 700 milles aériens au nord d'Edmonton.

L'avion portait en plus du pilote, Grant Ford, M. Henry Denis, chef du département d'exploration de Consolidated Mining and Smelting Company, et M. Thomas Lee, de Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest.

Ford a décollé il y a neuf jours pour une envolée de 105 milles, de Yellowknife à lac O'Connor. Trois jours après, les recherches commencent, effectuées par un avion de Yellowknife Air Company et trois avions de Canadian Pacific Airline et d'Associated Airways.

Depuis lors, quatre autres avions civils et deux appareils du C.A.R.C. se sont joints à l'escouade des chercheurs.

Sur la côte est du Groenland

Les Esquimos d'Angmagssalik

Un exemple de technomorphologie d'une population de chasseurs

Un article inédit de Paul-Emile Victor

Position dans l'espace

On envisagera: I—Situation géographique; II—Conformations géographiques du terrain.

Situation géographique

1—Les Terres arctiques.—Elles comprennent: le Groenland, le Canada, l'Alaska, l'Asie arctique, l'Europe arctique.

De conformation différente, elles obéissent, en général, à la même loi climatique: été nettement marqué; hiver au cours duquel le sol se couvre de neige et la mer de glace; pas ou peu de saisons intermédiaires.

2—Le Groenland.—Parmi les terres arctiques, le Groenland a une situation particulière: c'est la plus grande île du monde (environ 5 fois la superficie de la France); les 9-10èmes de sa superficie sont composés d'un désert de glace dont l'altitude atteint près de 3,400 mètres, dont l'épaisseur est d'environ 2,000 m. et qui s'étend jusqu'à la mer par des glaciers; une ceinture côtière montagneuse entoure en partie ce désert, plus particulièrement sur la côte Est.

3—La côte est du Groenland.—Dans cette île qu'est le Groenland, la côte Est a une situation particulière: elle est baignée par le courant glaciaire polaire qui charrie la banquise.

Cette banquise est pratiquement infranchissable une dizaine de mois par an environ; le courant et la banquise lui donnent un climat typiquement arctique.

4—Le district d'Angmagssalik.

Le district d'Angmagssalik, sur la côte Est, a une situation particulière: c'est l'endroit de cette côte le plus dépeuplé par des fjords profonds.

C'est l'endroit le plus protégé aussi par des îles ombreuses; la côte, qui à la direction générale S.-S.-W.-N.-E., s'y incline W.-N.-W.-E.-N.-E., et par conséquent, est mieux protégée contre la banquise charriée par le courant.

Conséquences de cette situation

1—Histoire de la découverte.—La côte Ouest du Groenland, ouverte à la navigation 8 à 10 mois par an; découverte il y a 1,000 ans.

La côte Est du Groenland, interdite à la navigation environ 10 mois par an; ouverte à des bateaux spéciaux environ 2 mois par an; découverte il y a 62 ans (en 1884).

2—Répartition de la population.—40,000 Esquimos du Groenland au total; 15,000 Esquimos sur la côte Ouest du Groenland; 400 Esquimos sur la côte Est, lors de la découverte. Environ 1,200 actuellement (grâce à la colonisation danoise).

3—Race.—On peut affirmer que les Esquimos d'Angmagssalik ont été pratiquement à l'abri de tout contact extérieur depuis environ 1,000 ans.

Il est possible que cet isolement ait duré plus longtemps, mais rien ne permet actuellement de l'affirmer avec certitude.

Conformation géographique du terrain

1—Fjords, îles, glaciers.—Comme il a été dit plus haut, le district d'Angmagssalik est caractérisé par:

Les nombreux fjords qui découpent la côte; les îles qui en protègent l'entrée; les glaciers qui se jettent dans la mer au fond de la plupart de ces fjords.

2—Influence du terrain.—Les phoques (base de l'économie des Esquimos d'Angmagssalik) sont en abondance:

aux environs des glaciers dont les fronts, en s'écroulant, tuent des quantités de petits animaux marins et des poissons dont ils font leur nourriture;

à l'intérieur des fjords protégés contre la mer par les îles (l'eau y est plus calme).

3—Influence sur la formation des centres.—Les centres se forment là où la chasse est particulièrement fructueuse.

Position dans le temps

On envisagera: I—Variation saisonnière; a) morphologie d'été; b) morphologie d'hiver. II—Variation annuelle.

Variété saisonnière (observation immédiate)

Un été, un hiver, bien différenciés, créent une double morphologie bien marquée:

a) Morphologie d'été.— Pendant la période d'été (ou considérée comme telle par les Esquimos) les Esquimos d'Angmagssalik se déplacent presque sans cesse tout au travers de leur territoire (pendant 3 mois environ).

2—Causes de ce nomadisme.— Chasse au phoque; bancs variables; espèces particulières (exemple: phoques du Groenland, qui ne font leur apparition qu'en été, et seulement dans certains fjords).

Chasse au narval, qui ne fait son apparition qu'en été et dans certains fjords seulement, très ouverts à la mer.

Pêche aux caplans, qui vient frayer en juin dans un seul fjord du district. La plupart des Esquimos se rendent dans ce fjord à l'occasion de cette pêche (qui se pratique à la main et avec de grandes épuisettes).

Pêche aux saumons, qui remontent certains torrents (se pratique à la main et au trident).

Cueillette des myrtilles, assez répandue.

Cueillette de l'angélique, qui se trouve seulement dans deux endroits très distants l'un de l'autre.

Troc. Autrefois, des familles entières se déplaçaient en été pour échanger des objets contre d'autres. Pendant quelques années précédant la découverte (1884), certaines familles se rendaient même jusqu'à la pointe la plus méridionale de la côte pour s'y procurer des perles et du fer. Actuellement, des déplacements de plusieurs centaines de kilomètres ont lieu lors de l'arrivée du bateau ravitaillant les danois à Tassissak (pour échanger les objets contre divers objets utiles).

Fêtes: de grandes fêtes ont lieu et plus particulièrement lors de la pêche aux caplans.

3—Moyens de transport.— Collectif: umiak. Grand bateau pour la famille ramé par les femmes, composé d'un squelette de bois (1) sur lequel des peaux de phoques sont tendues.

4—Habitat.—Tente.— Servant de base semi-fixe; facilement démontable et transportable; faite d'un squelette de bois recouvert de peaux de phoques.

Umiak. Vidé de son contenu et retourné, quille en l'air, sert d'abri au cours des déplacements.

(1) Le bois provient de bois de l'otage amené de Sibérie par le courant glaciaire polaire. Ce bois traverse la mer arctique et reste dans l'eau de 20 à 25 ans.

b) Morphologie d'hiver.— Sédentarisme d'hiver.— En hiver, les Esquimos d'Angmagssalik restent fixés à l'endroit où ils ont construit leur maison de pierres et de terre.

2—Causes.— Chasse au phoque: cette chasse est "stabilisée" en hiver (chaque phoque possède, en effet, pour toute la durée de la glace, 5 à 6 trous de respiration, toujours les mêmes).

Déplacements familiaux difficiles; aucun moyen de transport autre que le traîneau rendant difficiles les déplacements d'une famille entière.

3—Voyages.— Voyages des hommes pour la chasse à l'ours, le troc.

4—Moyens de transport.— Un seul moyen de transport: le traîneau (en bois); parfois déplacements combinés: traîneau et kayak (hommes).

5—Habitat.— Maisons de pierres et de terre. Toit de terre et de peaux posées sur des poutres de bois flotté; intraversable.

Variation annuelle (observation de longue durée)

1—Déplacement de la base que représente la maison.— La maison de pierres et de terre est une base fixe pour une saison d'hiver. La famille ou les familles qui l'ont habitée pendant cette saison peuvent aller en construire une autre ou en habiter une autre, à la saison d'hiver suivante.

2—Causes de ce déplacement.— Sumpathies: une famille décide d'aller construire sa maison ailleurs pour se rapprocher de parents ou d'amis.

Troc — Depuis l'installation de la station danoise de Tassissak, de nombreux Esquimos viennent se fixer pour une ou plusieurs années à proximité de cette station (commodité d'échanges).

Repos du terrain de chasse: les Esquimos ont remarqué que la présence des hommes finit par faire fuir les phoques. Les bons chasseurs, soucieux de leur avenir, abandonnent alternativement un terrain de chasse pour aller, pour revenir deux ans plus tard au premier. (Note: les terrains de chasse sont propriété commune et n'importe qui peut s'y rendre.)

Diminution des accidents de travail

Au cours de 1948

Québec, 1er (D.N.C.) — Le nombre des accidents du travail a diminué de 3,107 au cours de l'année dernière dans la province. Le bilan de 96,138 accidents de 1947 a été abaissé de 93,028 pour 1948, soit une diminution de 3,110 accidents.

Le rapport annuel soumis par le col. Arthur Gaboury, gérant général de l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail. Ce rapport a été adressé à tous les patrons de la province et au ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette. Ce magnifique résultat justifie la fierté, puisque dans la province de Québec seule, le nombre des accidents du travail a pu être réduit l'an dernier.

Depuis janvier 1948, 984 nouvelles firmes ont donné leur adhésion à l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail, portant son effectif à 16,162 membres. Trente et un congrès régionaux de sécurité industrielle ont groupé 4,625 chefs d'entreprises et agents de maîtrise dans des agglomérations urbaines plutôt restreintes. Des ralliements conviviaux dans ces mêmes centres ont réuni 16,000 travailleurs au cours de l'année dernière.

AINSI PARLE LE LECTEUR

La Labrador Mining and Exploration Company essaie-t-elle de confondre l'opinion publique?

A la suite d'une conférence prononcée récemment par deux professeurs de l'Université Laval, il est intéressant de constater que l'installation de fours électriques sur la Côte Nord, trois employés de la Labrador Mining and Exploration Co. déclarent à Montréal, à Toronto et à Rimouski que le minerai de fer du Nouveau-Québec devrait être exporté aux États-Unis parce que le Canada ne pourrait pas offrir un marché convenable. Ils ajoutent même que si l'industrie américaine ne pouvait se procurer à bon compte le minerai de fer canadien, elle irait en chercher ailleurs, au Brésil, par exemple, ou au Venezuela.

La Labrador Mining and Exploration Co. essaie de confondre l'opinion publique, semble-t-il, en faisant de telles déclarations, surtout quand on considère les faits suivants glanés dans les revues techniques et dans les journaux.

1. D'après la revue *Engineering and Mining Journal*, novembre 1948, les compagnies minières ne pourront pas produire le minerai de fer du Nouveau-Québec sur une échelle commerciale avant cinq ans.

2. Lorsque ces trois employés concluent qu'il ne pourrait y avoir de marché canadien, ils ne considèrent que le haut fourneau pour le traitement du minerai de fer et semblent vouloir oublier le four à fonte électrique.

3. Malgré les vues de ces messieurs, déclinées selon toute apparence par les intérêts Hanna, le minerai de fer pourrait fort bien alimenter une industrie sidérurgique qui se développerait d'ici cinq ans sur la Côte Nord, au lieu d'aller grossir certaines entreprises étrangères.

Le Canada manque d'acier

4. Le régisseur de l'acier au Canada, M. F. K. Ashbaugh, disait le 27 octobre dernier que la pénurie d'acier était critique au pays et qu'il manquait déjà, en 1948, 1,200,000 tonnes de fer et d'acier pour satisfaire aux besoins immédiats les plus pressants. Il ajoutait même que cette pénurie a retardé toute l'industrie canadienne.

5. On aurait donc maintenant besoin de 2,500,000 tonnes de minerai de fer pour produire cette quantité d'acier annuellement. Ce chiffre devrait augmenter considérablement d'ici cinq ans à l'allure du développement actuel de l'industrie canadienne. Et il faudrait y ajouter la demande d'acier des industries secondaires qui s'établissent nécessairement au pays si une industrie sidérurgique s'érige à Sept-Îles. Il en a été ainsi de toute l'industrie américaine comme le démontre le dernier *Financial Post*, 22 janvier, dans un article intitulé *New Empire of St. Lawrence*.

6. L'année 1949 marque le troisième centenaire de la mort héroïque de quatre de nos saints Martyrs: Jean de Brébeuf (16 mars 1649), Gabriel Lalemant (17 mars 1649), Charles Garnier (7 décembre 1649), Noël Chabanel (8 décembre 1649). Ils ont donné leur vie pour nous, pour nous assurer le plus précieux de tous les biens: la foi catholique; ils ont été constitués par l'autorité suprême de l'Église patrons du Canada dont ils avaient fait leur seconde patrie; ils ont offert l'exemple de leurs vertus et l'aide de leur intercession toute-puissante auprès de Dieu. Autant de motifs qui doivent nous porter à nous tourner vers eux, à les honorer, à recourir à leur protection, à les imiter.

De pieuses cérémonies et des manifestations publiques se préparent qui apporteront à ces héros les hommages collectifs de tout un peuple. Il faudra que tous s'efforcent d'y participer. Les programmes de ces fêtes seront annoncés sous peu. Mais chaque catholique devrait en outre tâcher d'acquiescer une dévotion personnelle envers ces saints Martyrs. Qu'il voie d'abord à les mieux connaître en lisant les articles, les tracts, les brochures qui leur sont consacrés. Qu'il ordonne aussi sa demeure de leur image: elle leur rappellera leur sainteté et les incitera à marcher sur leurs traces et à les imiter. Qu'il s'efforce enfin de propager leur culte dans la famille et sa paroisse. (On trouvera tous les articles: publications, images, médailles etc. au *Messenger canadien*, 1981, rue Rachel Est, Montréal et à la résidence des Jésuites, 14 rue Dauphine, Québec.

7. L'attitude générale des pays de l'Amérique latine, à la suite d'un réveil national aux réalités de la civilisation moderne, est de s'opposer à toute exportation de minerai vers les pays étrangers, en particulier vers les États-Unis. Le Brésil refuse donc de minerai en plus ses portes autour de ses gigantesques montagnes de minerai de fer d'une richesse inouïe. M. Raphaël Vaill, métallurgiste américain qui a aidé récemment à l'installation d'une industrie sidérurgique au Brésil pour le compte d'une entreprise locale, soulignait ce fait il y a quelques semaines dans la revue *Iron Age*. Il spécifiait même: "Furthermore, no government would last one week which could rightly be proved to have surrendered any of the national patrimony to a giant foreign concern." Il ajoutait que dans le cas hypothétique où les portes seraient grandes ouvertes, une flotte de 250 navires et une armée de 20,000 hommes seraient nécessaires pour transporter annuellement 25,000,000 de tonnes de minerai, et que dans ces conditions le coût de la tonne rendue aux États-Unis dépasserait \$12.00. Bien plus, il n'hésite pas à écrire qu'avec l'épuisement des gisements du lac Supérieur, jamais plus une tonne de minerai n'entrera dans les hauts fourneaux américains à un prix comparable à celui du minerai du Mesabi.

8. Dans leur étude, les docteurs Polvin et Cholette ont bien indiqué que le haut fourneau était prohibitif pour nos régions dans les conditions actuelles. Ils ont démontré par contre, pour la Côte Nord, les grands avantages techniques et économiques du four à fonte électrique qui pourrait concurrencer les hauts fourneaux américains, car ces derniers dépendront de plus en plus, ils ont donné en détail au cours de leur conférence le coût approximatif d'installation et de fonctionnement des usines nécessaires pour traiter 10,000,000 de tonnes de minerai par année. Leurs chiffres ne s'accroissent nullement avec les estimés astronomiques et non détaillés, présentés par ces employés de la Labrador Mining and Exploration Co. et lancés, semble-t-il, comme épouvantail dans le but de décourager les industriels et financiers canadiens.

9. Votre tout dévoué, Dr L.-P. AMIOT, chimiste, 68, Marie-Rollet, Québec, P.Q.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 — SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Une offre exceptionnelle!

RADIOS PHONOGRAPHES AUTOMATIQUES

"SPARTON"

UN NOUVEAU BAS PRIX:

139.95

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale.

Radio 5 lampes — antenne à même, meuble cabinet aux lignes modernes d'un riche ton foncé. Hauteur totale: 33", largeur: 20 1/2", profondeur: 16 3/4".

LE PANNEAU DANS LE BAS EST BASCULANT mettant à jour la partie phonographe. Le tourne-disques s'arrête automatiquement dès que le dernier disque est terminé. Peut jouer 10 disques de 10" ou 8 disques de 12".

GÉNÉREUSE ALLOCATION

accordée pour votre radio actuel apporté en échange.

DUPUIS — MESSANINE (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUFUIS, président A. J. DUGAL, vice-président

Lunettes, verres ophtalmiques

Examen de la vue

ALBANY PHILIP O.D.

ASSISTÉ D'OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS DIPLOMÉS

BUREAU CHEZ

Dupuis Frères

MONTRÉAL

STABILITÉ

"La Compagnie a presque doublé son volume d'affaires durant les cinq dernières années. Sa position financière est meilleure que jamais auparavant." — Tiré du discours du Président, à la 48e assemblée annuelle, tenue le 28 janvier, 1949.

Polices en vigueur—\$614,384,607.00

Actif—\$112,512,005.47

Fonds de surplus—\$8,072,086.55

Nouvelles polices en 1948—\$121,624,224.00

Paye ou crédit aux assurés et bénéficiaires en 1948—\$20,343,222.57

La Compagnie d'Assurance-vie

CROWN LIFE

Fondée en 1900

Siège Social, Toronto

Montréal-St-Catherine
600 OUEST, RUE ST-CATHERINE
O. Meloche, gérant

Montréal-Dorchester
4015 AVENUE PAPINEAU
Louis et Georges Bouvier, gérants

Montréal-Laurentienne
600 OUEST, RUE ST-CATHERINE
René Pelletier, C.L.U., gérant

Montréal-Centre
1111 OUEST, RUE ST-CATHERINE
M. Dickson, gérant

Montréal-Western
600 OUEST, RUE ST-CATHERINE
H.-G. McGregor, C.L.U., gérant.